

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2 0 1 7



**SIAVED**  
Producteur de Ressources



# Sommaire

## L'édito du Président

### I - La présentation générale ..... 4

- 5 Le territoire
- 6 Les événements marquants
- 8 La synthèse des différents flux entrants et des modes de recyclage et de valorisation
- 10 La composition et le fonctionnement institutionnel
- 12 L'organigramme des services

### II - La prévention des déchets ... 13

- 14 Les actions 2017

### III - La collecte des déchets ..... 17

- 18 La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire
- 19 Attribution des marchés  
Les actions des ambassadeurs du tri sur la CAPH
- 20 Faits marquants

### IV - Les déchèteries ..... 21

- 22 La valorisation matière, le recyclage et le réemploi
- 24 Les coûts en déchèteries
- 25 Les recettes en déchèteries
- 26 Les éco-organismes partenaires et organismes de valorisation

### V - Le traitement des déchets ... 28

- 29 Le Centre de Valorisation Énergétique
- 30 La valorisation énergétique et matière
- 32 La collecte sélective
- 34 Les encombrants, déchets verts et l'enfouissement

### VI - La sensibilisation et l'information ..... 35

- 36 La communication écrite et les outils
- 39 Les événements

### VII - Les finances et les marchés publics ..... 40

- 40 Principales recettes et dépenses 2017
- 42 Les marchés publics

### VIII - Le glossaire ..... 44

#### Pourquoi un rapport d'activités ?

Les collectivités intercommunales ont l'obligation de communiquer sur leurs comptes et leurs activités (L 5211-39 du CGCT). Pour ce faire, le SIAVED établit chaque année un rapport annuel qui est présenté devant le Comité Syndical.

Ce rapport tient lieu également de rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets (Décret du 11 mai 2000). Il doit être présenté au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

## L'édito du Président



Depuis plus de 40 ans, le SIAVED assure un service public de traitement des déchets. En 2017, ce sont 297 100 habitants, répartis sur 3 intercommunalités, qui sont concernés par notre activité. Cela représente plus de 200 000 tonnes de déchets traités via les différentes filières de valorisation sur notre territoire.

Notre Syndicat intervient aujourd'hui sur l'ensemble de la chaîne du traitement des déchets. Nous disposons d'un service prévention dédié à la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets. Nous mettons à disposition des habitants un réseau de 18 déchèteries réparties sur le territoire. Nous effectuons également la collecte des déchets en porte-à-porte pour la Communauté d'Agglomération de La Porte-du-Hainaut et la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis. Notre Centre de Valorisation Énergétique, l'un de nos outils majeurs, nous permet de transformer les déchets en ressources, et cela avec un coût maîtrisé.

L'année 2017 a été l'objet de nombreuses évolutions. Dans l'attente de la construction du nouveau siège de notre Syndicat, un transfert de nos locaux a été réalisé en octobre pour notre personnel administratif, situé aujourd'hui en face de notre Centre de Valorisation Énergétique. C'est également une belle année pour les abeilles, avec le retour de 5 ruches près de notre siège : la première récolte est prévue en 2018.

De grands changements ont eu lieu au sein de nos déchèteries, notamment avec la mise en place en janvier du Pass'Déchets pour accéder à l'ensemble de nos déchèteries. La sécurité de la déchèterie d'Aniche s'est trouvée également renforcée, avec la mise en place d'une clôture électrifiée et d'une vidéo surveillance : ce système sera bientôt installé également dans nos autres déchèteries.

Notre service «collecte», créé en 2016, s'est étoffé avec l'arrivée, en cours d'année, des ambassadeurs du tri qui jouent un rôle majeur sur la qualité du tri. Notre Point Info Déchets est également opérationnel depuis janvier 2017.

En septembre, notre CVE a obtenu la certification ISO 50 001 (système de management de l'énergie), norme internationale pour la performance énergétique et la bonne gestion de l'énergie.

Enfin, nous avons débuté l'étude territoriale de la fonction tri des emballages ménagers et des papiers en vue de la construction d'un centre de tri, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la Communauté de communes du Pays Solesmois

Nous espérons que ce rapport démontre la volonté collective de nos équipes, des élus locaux, ainsi que de nos partenaires pour développer ensemble un syndicat dédié à fournir aux habitants un service de qualité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Charles LEMOINE  
Président du SIAVED  
Maire de ROEULX



# 1

## La présentation générale

Créé en 1977, le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) regroupe aujourd'hui 113 communes sur 3 intercommunalités (soit près de 300 000 habitants) :

- la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH),
- la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent (CCCO),
- la Communauté de Communes du Caudrésis et Catésis (CCCC).

En 2016, le SIAVED est devenu un syndicat mixte fermé à la carte.

### La prévention des déchets

Le SIAVED, lauréat du programme national « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (TZDZG), est engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

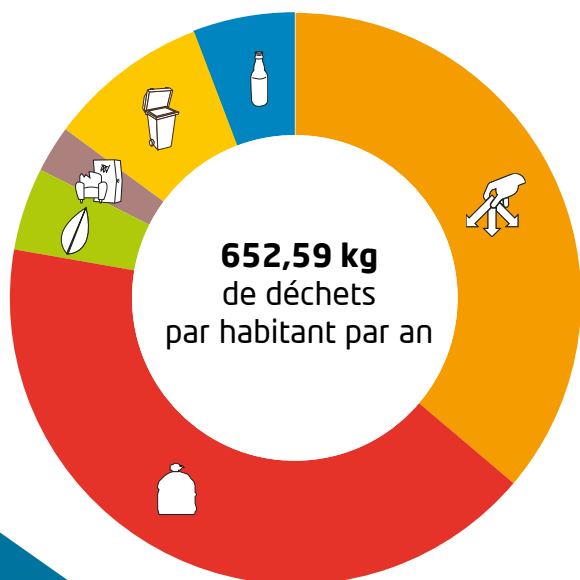
### La collecte des déchets

Depuis 2016, le SIAVED collecte les déchets ménagers et assimilés de 92 communes (CAPH et CCCC). Il intervient sur la réduction des déchets grâce à des actions de sensibilisation sur les bons gestes de tri, et possède un réseau de déchèteries.

### Le traitement et la valorisation des déchets

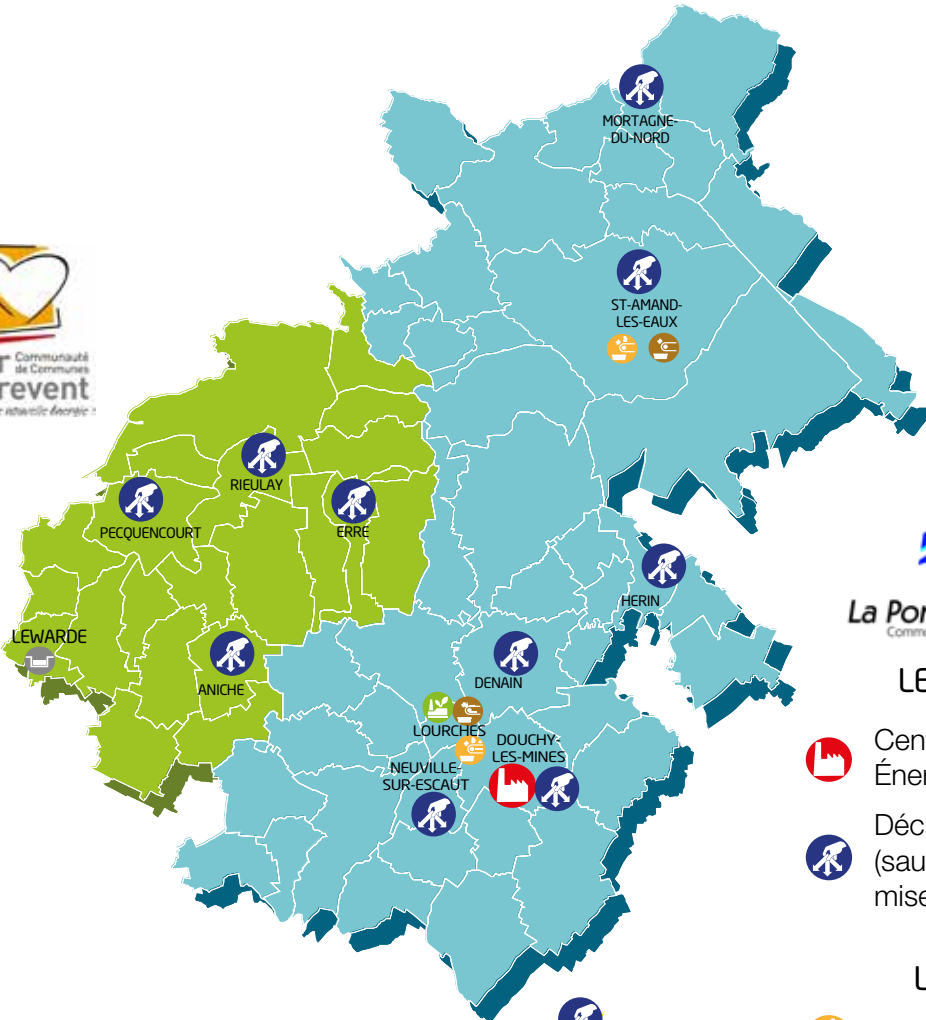
Le SIAVED assure l'intégralité du traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 113 communes de son territoire par :

- la **valorisation matière** des emballages ménagers (emballages en carton, verre, plastique, aluminium et acier...), des déchets issus des déchèteries...
- la **valorisation organique** par le compostage des déchets verts,
- la **valorisation énergétique** par incinération des ordures ménagères et des déchets hospitaliers,
- la **mise en ISDND** des déchets non incinérés



	<b>240,01 kg/hab/an</b>	Déchets des déchèteries
	<b>275,82 kg/hab/an</b>	Ordures Ménagères Résiduelles
	<b>20,36 kg/hab/an</b>	Déchets verts en porte-à-porte
	<b>17,61 kg/hab/an</b>	Encombrants en porte-à-porte
	<b>60,51 kg/hab/an</b>	Emballages et papier/journaux/magazines à recycler (hors verre)
	<b>38,26 kg/hab/an</b>	Emballages en verre

# Le territoire





**297 100**  
habitants





au 1<sup>er</sup> janvier 2017  
(données INSEE)

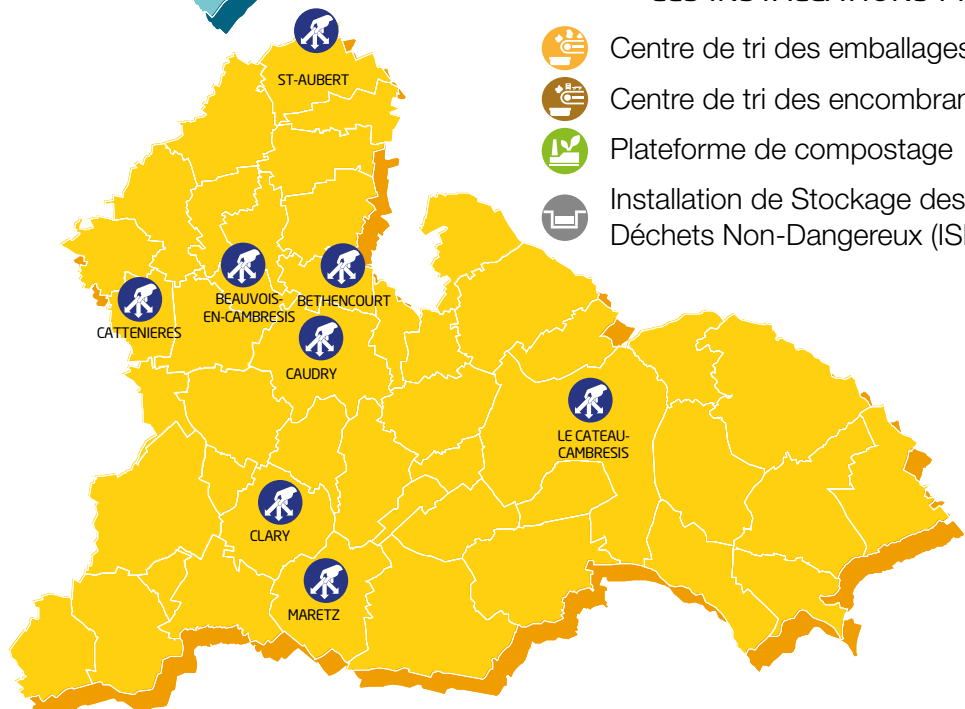


## LES INSTALLATIONS DU SIAVED

-  Centre de Valorisation Énergétique (CVE)
-  Déchèterie (sauf Saint-Amand-les-Eaux, mise à disposition)

## LES INSTALLATIONS PRIVÉES

-  Centre de tri des emballages
-  Centre de tri des encombrants
-  Plateforme de compostage
-  Installation de Stockage des Déchets Non-Dangereux (ISDND)



# Les événements marquants

### Le déménagement au SIAVED Logistique

Avec l'arrivée des nouveaux services au sein du SIAVED, le siège administratif du SIAVED était devenu trop étroit. C'est pour cette raison que les élus ont décidé de construire un nouveau siège. L'agence « **Génération 3 Architectes** », basée à Prouvy (59121), a été sélectionnée pour la réalisation de ces bureaux où de nombreuses améliorations sont prévues (grand espace pédagogique, grandes salles de réunion pour assurer les séances de Bureau et de Comité Syndical...). Les bureaux administratifs ont ainsi été temporairement transférés au **SIAVED Logistique** en **octobre 2017**, bâtiment récemment acquis par le Syndicat, et situé au 2bis route de Louches, en face du Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les-Mines.



### Le nouveau système de sécurité à la déchèterie d'Aniche

La déchèterie d'Aniche a été au fil des années le théâtre de nombreux incidents : dégradations, effractions, vols, incendies... C'est pourquoi, un nouveau système de sécurité a été installé en mai 2017. Il est composé d'un réseau de 6 caméras de sécurité et d'une clôture de 10 000 volts. La vidéosurveillance est assurée par SOFRATEL, prestataire retenu pour l'installation, qui contacte les forces de l'ordre en cas d'effraction. Le système a été présenté le 17 mai aux élus du SIAVED et aux forces de l'ordre. Aucune intrusion n'a été constatée depuis son installation, ce qui nous amènera à étendre la solution à d'autres déchèteries du Syndicat.



### L'installation de nouveaux essaims au SIAVED pour sauvegarder les abeilles

Depuis plusieurs années, les apiculteurs français constatent des taux de mortalité de leurs abeilles pouvant grimper à 40, 50 voire 80 %, selon l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). Le SIAVED a donc décidé d'installer un rucher au siège administratif. Deux apiculteurs y ont installé de nouveaux essaims en juin 2017 au sein des 5 ruches du Syndicat, et viendront régulièrement sur le site pour contrôler le bon fonctionnement des ruches et la production de miel. La nouvelle récolte est prévue en 2018. Cette initiative en faveur de l'environnement permet de favoriser la biodiversité locale.



## Le Pass'Déchets

En janvier 2017, un nouveau système d'accès a été installé dans les déchèteries du SIAVED, remplaçant la carte papier : le Pass'Déchets. Il a pour but d'améliorer le service à la population et d'identifier plus facilement les apports et leur traçabilité. Le Pass'Déchets est devenu obligatoire en juillet 2017.

En 2017, ce sont près de 53 000 Pass'Déchets qui ont été distribués aux particuliers, associations, professionnels et établissements publics. Une fois réceptionné, le pass est facile d'utilisation : il suffit de le présenter à la borne qui déclenchera l'ouverture du portique, et ce pour l'ensemble des déchèteries du SIAVED.



## Un nouveau centre de tri des déchets à l'étude

Avec l'extension des consignes de tri sur le plan national, de nouvelles perspectives sont à prévoir au niveau du tri des emballages (sacs, barquettes, films plastiques...). Afin de faciliter la prise en charge de ces déchets, de nouvelles normes obligatoires vont ainsi progressivement être mises en place d'ici 2022 au sein des Centres de Tri.

Avec l'évolution de ces exigences, le SIAVED (avec ses 3 intercommunalités), la CA Valenciennes Métropole, et la Cc du Pays Solesmois ont décidé d'étudier ensemble la mise en place d'un nouveau centre de tri d'une capacité d'au moins 30 000 tonnes.

La première réunion du Comité de Pilotage créé pour l'occasion a eu lieu le 7 septembre 2017. La réalisation d'un cahier des charges a été lancée.



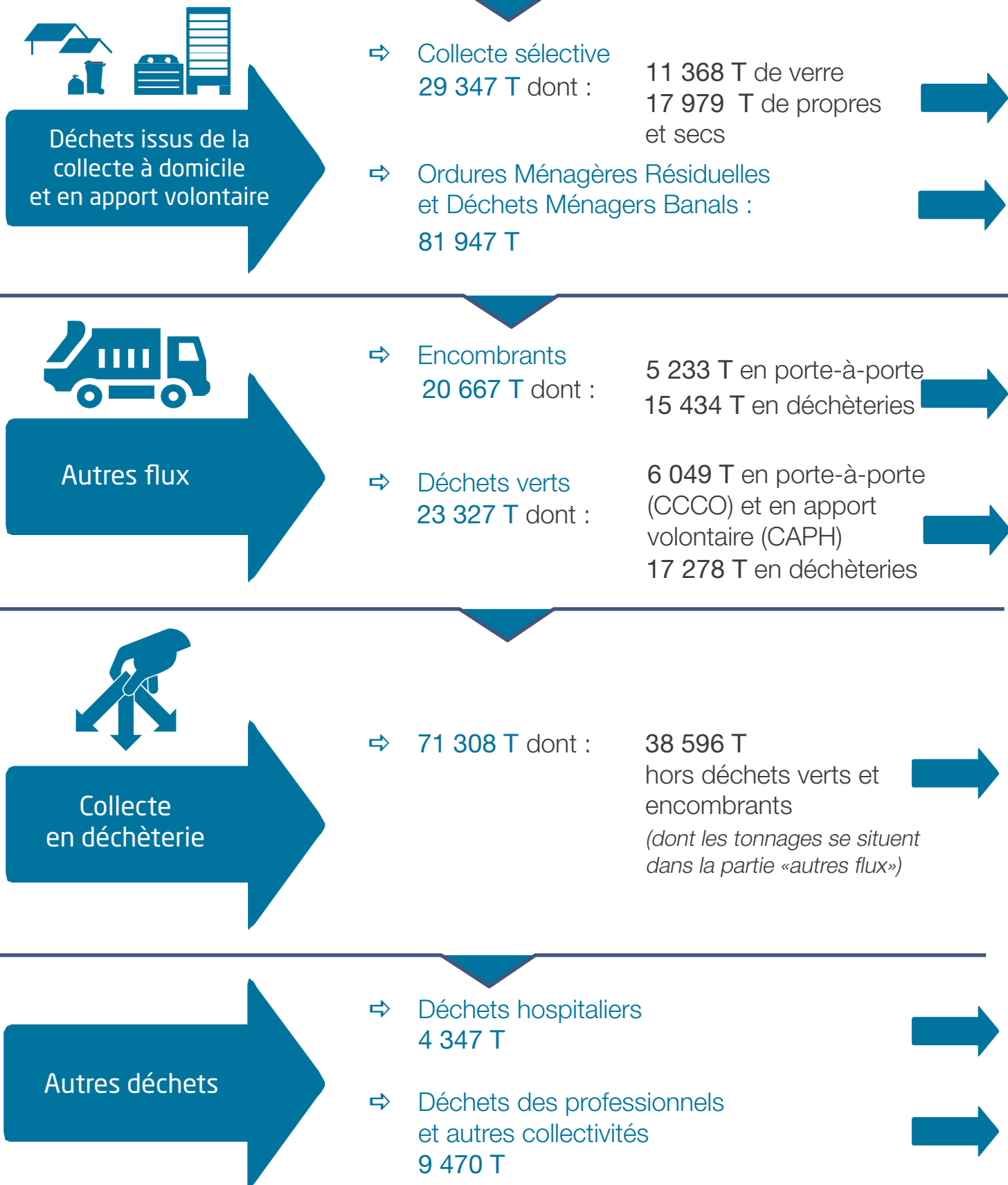
## L'indicateur BIOM

Biom Work est une agence de notation spécialisée dans le développement durable. Elle a pour but de mesurer en euros, grâce à son chiffre d'affaires, ce qu'une entreprise ou collectivité apporte au territoire selon différents critères : emploi, économie, service public, préservation de l'environnement...

Les résultats du SIAVED, 1<sup>er</sup> syndicat mixte de France à rejoindre la démarche, sont excellents : 65% de l'argent dépensé par le syndicat est investi en faveur du développement durable et de la création d'emploi sur le territoire. Cela démontre son implication dans la vie économique et associative.



## La synthèse des différents flux entrants





## et des modes de recyclage et de valorisation

26 328 T valorisation matière  
3 019 T valorisation énergétique



75 344 T valorisation énergétique  
6 603 T enfouissement

Total valorisation matière :  
**92 503 T**  
dont Mâchefers et REFIOM :  
**21 875 T**

7 806 T valorisation énergétique  
8 609 T enfouissement  
4 252 T valorisation matière



23 327 T valorisation matière

Total valorisation énergétique :  
**99 986 T**  
Electricité : **34 273 MWh**  
RCU : **18 061 MWh**

38 596 T  
valorisation matière et réemploi



Total enfouissement en ISDND :  
**15 212 T**

4 347 T valorisation énergétique



9 470 T valorisation énergétique

207 701 T traitées par le SIAVED  
dont 193 884 T produites par les habitants

# La composition et le fonctionnement institutionnel

Chaque collectivité adhérente désigne ses représentants auprès du SIAVED. Leur nombre dépend de la population de chaque groupement à raison d'un élu par tranche de 7 000 habitants. La durée de leur mandat est identique à celle de leur mandat de conseiller municipal.



**Charles LEMOINE**  
Président du SIAVED

Il prend les décisions sur les domaines de compétences dévolus par le Comité Syndical :

- contrats, conventions et marchés publics,
- actions en justice intentées au nom du Syndicat,
- dépôts de permis de construire ou d'autorisation d'exploiter pour les installations classées,
  - demandes de subventions,
- réalisation des emprunts pour le financement des investissements prévus par le budget, et gestion des opérations financières pour leur gestion,
- souscription d'ouvertures de crédits de trésorerie.

### Le Bureau Syndical

Le Bureau Syndical est la formation restreinte du SIAVED.

Il est composé du Président et de 12 Vice-Présidents, issus des 3 intercommunalités adhérentes que sont la Communauté d'Agglomération de La Porte-du-Hainaut, la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis et la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent.

Le bureau prépare les questions soumises au Comité Syndical et apporte un avis sur les questions qui seront présentées au comité.

### Le Comité Syndical

Renouvelé en 2014, suite aux élections municipales, le Comité Syndical se compose de 42 délégués titulaires et de 42 délégués suppléants en 2017. Il se réunit au moins une fois par trimestre, en séance publique. En 2017, les délégués ont été réunis à 5 reprises.

#### Ses compétences :

- les questions budgétaires : débat d'orientation budgétaire, vote du budget, compte administratif,...
- la gestion générale du Syndicat (hors délégation du Président, ressources humaines, marchés publics,...) et le vote des délibérations,
- le suivi des contrats d'exploitation des outils du SIAVED.

## Les commissions

Le Comité Syndical a également constitué des commissions afin de réfléchir aux grandes orientations et projets. Composée d'un ou plusieurs Vice-président(s), chaque commission se voit attribuer un sujet précis. Chacune prépare les dossiers présentés aux délégués.

### Le Bureau Syndical



Jean-Michel DENHEZ  
Porte du Hainaut



Jacques DUBOIS  
Porte du Hainaut



Bruno SALIGOT  
Porte du Hainaut



Jean SAVARY  
Coeur d'Ostrevent



Christian Pecqueux  
Caudrésis Catésis



Michel LEFEBVRE  
Porte du Hainaut



Eric GOUY  
Coeur d'Ostrevent



Alain GOETGHELUCK  
Caudrésis Catésis



Alain BOERAËVE  
Porte du Hainaut



Paulette GAUTHIEZ  
Coeur d'Ostrevent



Bruno LECLERCQ  
Caudrésis Catésis



Patrice BRICOUT  
Coeur d'Ostrevent

### « Centre de valorisation énergétique et Déchets hospitaliers »

Examine toutes les questions relatives au fonctionnement du CVE, la traçabilité des flux et les résultats, les travaux/GER, la production énergétique et les nouveaux projets de valorisation énergétique.

### « Collecte »

Se prononce sur les modes de collecte en porte-à-porte et en apport volontaire, la traçabilité des flux et résultats et le mode de gestion du parc de bacs roulants.

### « Finances »

Prépare les orientations budgétaires, le suivi du budget, de la dette et le programme pluriannuel d'investissement.

### « Déchèteries »

Examine toutes les questions relatives à la création, rénovation, modernisation et maintenance des déchèteries, le parc matériel, le classement des installations classées, l'exploitation et la valorisation.

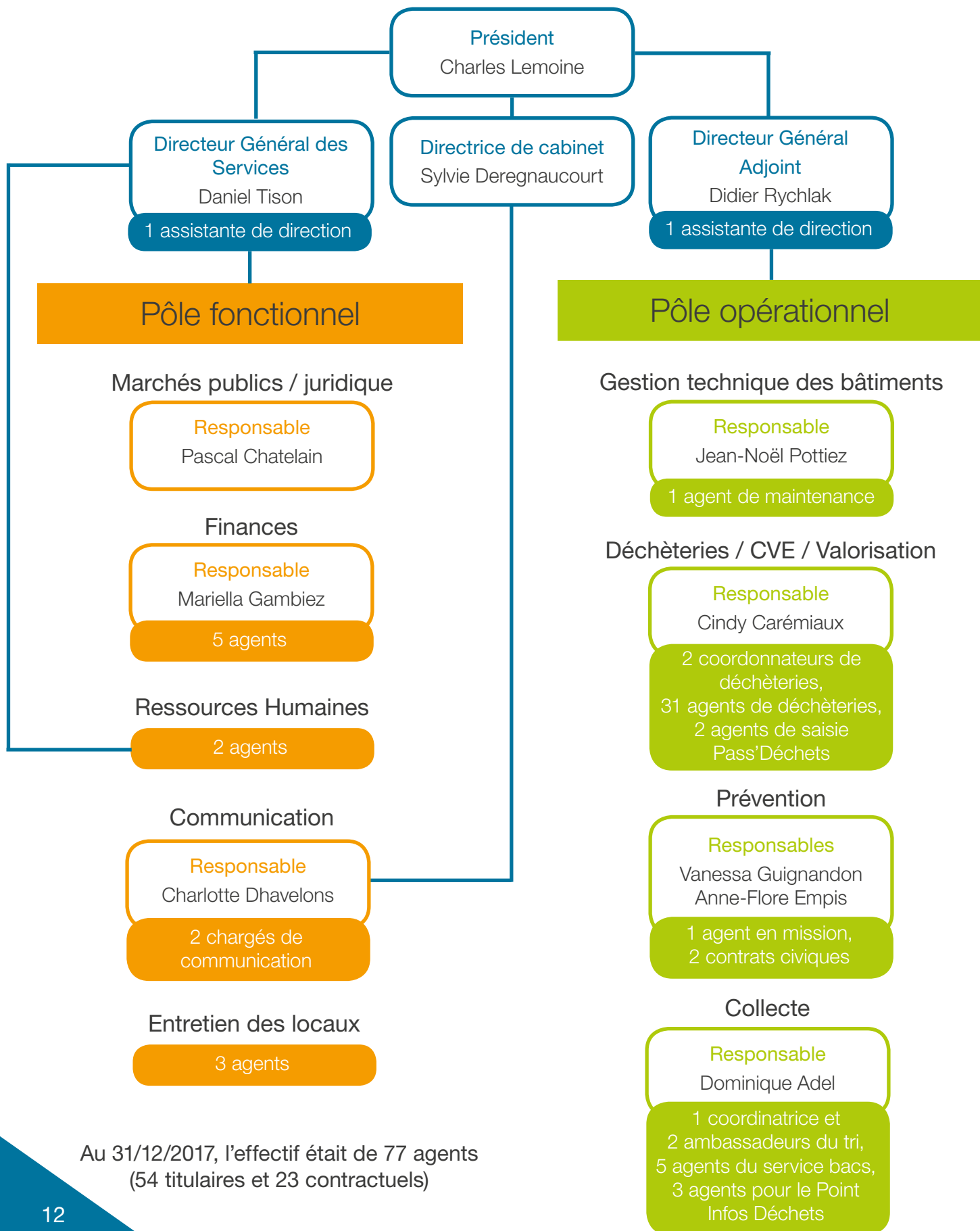
### « Tri sélectif, déchets verts et encombrants »

Se prononce sur toutes les questions relatives au traitement des déchets issus de la collecte, à la valorisation organique des déchets verts et à la valorisation des encombrants.

### « Communication, Information et prévention »

Étudie toutes les actions de communication du syndicat à savoir l'image du SIAVED, les outils et événements de promotion, l'information sur le développement, sur la sensibilisation aux gestes du tri, les informations pratiques, la pédagogie avec le monde scolaire et l'enseignement supérieur et les démarches afin de réduire la production de déchets et leur nocivité.

## L'organigramme des services



Au 31/12/2017, l'effectif était de 77 agents  
(54 titulaires et 23 contractuels)



# 2

## La prévention des déchets

### Le service prévention

De 2010 à 2015, le SIAVED a mis en place un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD). Ce dernier, en partie financé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), visait à réduire de 7% en kg par habitant la production de déchets sur un territoire plus vaste que celui du Syndicat.

Fort de son succès, le SIAVED a répondu à l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » lancé par le Ministère de l'Environnement en 2016. Un service «Prévention» a été créé la même année.

### Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage

Labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » en 2016, le SIAVED est engagé dans une démarche ambitieuse de prévention, de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets.

### Les objectifs

- Réduire toutes les sources de gaspillage,
- Donner une seconde vie aux produits,
- Recycler tout ce qui est recyclable.

Est visée une réduction de la quantité des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 7 % en 3 ans, tout en réduisant la toxicité.

### Les chiffres clés

**7 %** de réduction des DMA en 3 ans

**13** grandes actions

## Les actions 2017

### Mon École Zéro Déchet

Chaque année, des écoles du territoire sont accompagnées sur les thématiques suivantes : le **compostage**, le **gaspillage alimentaire** et l'**éco-consommation**. Pendant 3 séances d'animation (de mars à juin), les enfants sont sensibilisés aux enjeux des déchets, de la réduction au traitement. L'objectif final est de mener un projet collectif et de transmettre leurs connaissances, tels des ambassadeurs.

Territoire	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enfants
CC Coeur d'Ostrevent	5	10	217



Une animation en école

### Compostage individuel et vente de composteurs à tarifs réduits

**2312** composteurs vendus

<b>3 modèles en bois</b>	400 L, 600 L et 800 L
<b>Financements</b>	50 % ADEME, 25 % SIAVED, 25 % habitants

Le SIAVED anime des réunions d'information sur les techniques de compostage :

	CAPH	CCCC	CCCO	Total
Nombre de réunions	21	11	6	38
Foyers sensibilisés	849	577	302	1 728

### Les ateliers du savoir-faire

Les ateliers ont pour objectif de redonner vie à des produits destinés à la poubelle grâce à des techniques simples.

5 thématiques retenues :

- **Repair Café** : réparer ses objets et son électroménager autour d'un café convivial,
- **Café Couture** : fabriquer de nouveaux objets avec du textile de récupération,
- **Customisation de meubles** : relooker d'anciens meubles avec différentes techniques,
- **Cuisine Antigaspi** : redonner vie à des aliments destinés à la poubelle,
- **Produits d'entretien au naturel** : apprendre à fabriquer soi-même ses produits tout en respectant sa santé et son environnement.

	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	
	CAPH	CCCO	CCCC
Repair Café	3	-	1
Customisation de meubles	2	-	-
Café couture	2	-	1
Cuisine antigaspi	3	-	-
Produits d'entretien	1	5	1
Compostage et jardinage naturel	1	-	-
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

## Compostage autonome en établissement collectif

4 sites ont été équipés de 4 composteurs en bois de 800 litres et d'une signalétique pour composter les déchets de la restauration. Ces établissements ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement sur une année.

	Nombre de repas	Type d'établissement
Saint-Amand-les-Eaux	90	EHPAD
Lourches	86	EHPAD
Caudry	250	Restaurant scolaire
Douchy-les-Mines	430	Restaurant scolaire

Le SIAVED a mis également à disposition des composteurs dans 8 établissements scolaires.

## Compostage dans les cimetières

En 2017, le SIAVED s'est lancé dans un nouvel objectif de réduction des biodéchets en mettant en place le tri des déchets et le compostage des végétaux dans les cimetières.

### 4 Partenariats

(le PNRSE, la CA Valenciennes Métropole, le SYMEVAD, la CC Pévèle Carembault)

**94** communes participantes

**129** cimetières (sur 149)



Des composteurs en cimetière

## Opération poules régionales

L'opération poules régionales a été lancée en partenariat avec le Centre Régional des Ressources Génétiques (CRRG). L'objectif pour les habitants est de réduire leurs déchets de cuisine et de jardin ainsi que de contribuer à la sauvegarde de poules de races locales. Un poulailler pédagogique a également été installé sur Thun-Saint-Amand.

Espèces proposées	Foyers	Poules adoptées	Coûts / hbt	Déchets évités
4	150	300	5 € le duo de poules	45 tonnes

## Restaurants scolaires Zéro gaspi

Un accompagnement est dispensé par le Syndicat et 4 jeunes d'Unis-Cité pour réduire de 30 % le gaspillage alimentaire.

Suite à diverses pesées, un plan d'action spécifique à chaque établissement a été déployé et les élèves ainsi que le personnel éducatif ont été sensibilisés.

Territoire	Commune	Interventions	Réduction du gaspillage
CAPH	Douchy-les-Mines	10	- 6 %
	Thun-Saint-Amand	8	- 9 %
	Bellaing	6	- 37 %
	Rosult	12	- 48 %
CCCO	Fenain	1	- 43 %
	Warlaing	1	- 31 %
CCCC	Saint-Vaast-en-Cambrésis	5	- 48 %
	Caudry	10	+ 7 %

## Établissements Zéro gaspi

Poursuite de l'accompagnement des établissements médicaux-sociaux avec diverses actions :

- pesée des déchets,
- tri des déchets,
- compostage des déchets alimentaires.

## Les actions 2017

### Collecte alternative des encombrants en habitat collectif

Le SIAVED a lancé en 2017 un marché public commun pour la collecte des encombrants en habitat social collectif.

Une première réunion avec le prestataire retenu a eu lieu en novembre 2017 pour permettre de trier les encombrants dans des résidences d'habitat social volontaires.

### Réunions info-toxiques

Une réunion d'information a eu lieu au foyer rural de Vred sur la thématique Environnement / Santé, plus particulièrement sur les toxiques autour de l'enfant.

### Halte aux toxiques dans les crèches

Conscient du constat sanitaire alarmant, le SIAVED sensibilise la population à la santé environnementale et propose aux crèches et haltes-garderies de son territoire un accompagnement dans l'analyse de la qualité de l'air intérieur et l'utilisation de produits d'entretien naturels afin de réduire l'exposition des tout-petits aux substances nocives de notre environnement.

3 établissements (1 par intercommunalité adhérente) ont été sélectionnés fin 2016 afin de bénéficier de cet accompagnement gratuit.

Cette action comporte les phases suivantes :

- rencontre avec la direction de l'établissement et la présentation de l'action,
- diagnostic des produits d'entretien utilisés et des pratiques de nettoyage,
- 1<sup>ère</sup> phase de prélèvements de la qualité de l'air et de surface,
- sensibilisation du personnel de l'établissement aux relations environnement santé et présentation des analyses de la qualité de l'air/surface,

- test de produits d'entretien naturels par le personnel d'entretien (minimum 1 mois),
- 2<sup>ème</sup> phase de prélèvements de la qualité de l'air et de surface,
- retours d'expériences des tests de produits d'entretien naturels par le personnel d'entretien et présentation de la seconde analyse de la qualité de l'air / surface.

Les établissements accompagnés en 2017 :

- Crèche Maria Montessori, Aniche (CCCO),
- Halte-garderie Pimprenelle, Louches (CAPH),
- Crèche La Maison Enchantée, Caudry (CCCC).

Année 2017	Maria Montessori	Pimprenelle	Maison Enchantée
La surveillance obligatoire au 01/01/2018			
Formaldéhydes	- 53 %	- 42 %	- 56 %
Benzène	stable	stable	stable
Indice de confinement	très bon	très bon	très bon
Les Composés Organiques Volatils (COV) surveillés			
Butoxyethanol	- 100 %	- 100 %	- 62 %
Alpha-Pinène*	25 %	57 %	20 %
Limonène*	100 %	100 %	100 %
Les perturbateurs endocriniens surveillés			
Phtalates	- 29 %	- 40 %	- 38 %
Alkylphénols	- 84 %	- 63 %	- 33 %
Galaxolides	- 90 %	- 60 %	- 57 %

\* 2 COV ont augmenté avec l'utilisation de produits d'entretien naturels. En effet, l'utilisation d'huiles essentielles entraîne des émissions d'Alpha-Pinène et de Limonène (ciron). Cependant, les quantités relevées sont très faibles.





# 3

## La collecte des déchets

Le SIAVED assure la collecte en porte-à-porte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des emballages (plastique, carton, métal), des Papiers Journaux Revues Magazines (PJRM), du verre et des encombrants pour les 224 535 habitants des 92 communes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) et de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (CCCC).

Le service est constitué de 3 pôles :

### Le Point info Déchets

Son rôle principal est de renseigner les usagers sur la collecte des déchets et les services du SIAVED, d'assurer le relais entre les usagers, les collectivités et les prestataires de collecte, de gérer les réclamations et les demandes d'interventions sur les bacs (réparations, renouvellement, nouvelle dotation...).

Ce service, créé fin 2016, est composé de 3 agents administratifs, formés dans un premier temps au sein de la CAPH. Il est opérationnel au SIAVED depuis janvier 2017.

### Le Service Bacs

Il assure les livraisons et réparations des poubelles, le reconditionnement des bacs encore utilisables, la préparation des bacs pour la destruction en valorisation et la gestion des points d'apports volontaires (kiosques à verre, cloches à verre et bornes enterrées). L'équipe est composée d'un coordinateur et de 4 agents techniques.

### Les ambassadeurs du tri

Ils réalisent différentes actions sur le territoire de la CAPH en vue de sensibiliser la population au tri des déchets ménagers et de suivre la performance sur le territoire. Deux agents ont rejoint le service collecte en juin 2017, sous la responsabilité d'une coordonnatrice. Leur première action a été de créer les outils pédagogiques indispensables à la sensibilisation des différents publics concernés (poubelle pédagogique, jeux de cartes « tri » et « valorisation matière », expo valorisation des plastiques et briques alimentaires, maquette déchèterie, basket'tri...).

### Quelques chiffres clés

- 87 213,22** tonnes de déchets collectées
- 32 600** appels et **6 097** mails gérés sur l'année
- 13 847** livraisons et réparations de bacs
- 1 500** bacs de tri vérifiés en amont de collecte
- 1 575** personnes sensibilisées dont **946** enfants

## La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire

### L'organisation de la collecte

La collecte des déchets ménagers est organisée de la manière suivante :

	CAPH	CCCC
Ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte	1 fois par semaine	
Ordures ménagères résiduelles en apport volontaire	Dès que nécessaire - minimum 1 fois par semaine	
Tri sélectif en porte-à-porte	1 fois tous les 15 jours	
Tri sélectif en apport volontaire	Dès que nécessaire – minimum tous les 15 jours	
Verre en porte-à-porte	1 fois tous les 15 jours	1 fois par mois
Verre en apport volontaire	Dès que nécessaire – minimum tous les 15 jours	
Encombrants	1 fois par an	

### Suivi des tonnages collectés et des coûts

		CAPH				CCCC				TOTAL			
		Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab
Ordures ménagères	Ordures Ménagères en porte-à-porte	43 939,24		3 943 944,41		17 407,91		1 786 359,99		61 347,15		5 730 304,40	
	Ordures Ménagères en apport volontaire	726,70	281,52	78 123,16	25,35	215,34	267,53	19 638,85	27,42	942,04 T	277,41	97 762,01	25,96
Propres et secs	Collecte Sélective en porte-à-porte	10 003,53		1 795 059,10		3 634,21		712 820,55		13 637,74		2 507 879,65	
	Collecte Sélective en apport volontaire	89,21	63,61	21 159,27	11,45	67,04	56,19	10 200,62	10,98	156,25	61,43	31 359,89	11,31
Verre	Verre en porte-à-porte	4 787,07		793 757,73		2 441,75		300 761,68		7 228,82		1 094 519,41	
	Verre en apport volontaire	684,74	34,49	51 143,52	5,33	219,24	40,40	12 505,86	4,76	903,98	36,22	63 649,38	5,16
	Encombrants	2 049,21	12,92	227 518,78	1,43	855,42	12,99	122 362,44	1,86	2 904,63	12,94	349 881,22	1,56
	Cartons des commerçants de Denain	48,74	-	15 957,22	-	-	-	-	-	48,74	-	15 957,22	-
	Cartons des commerçants de St Amand	43,87	-	14 327,51	-	-	-	-	-	43,87	-	14 327,51	-
	<b>TOTAL</b>	<b>62 372,31</b>	<b>392,53</b>	<b>6 940 990,70</b>	<b>43,75</b>	<b>24 840,91</b>	<b>377,10</b>	<b>2 964 649,99</b>	<b>45,00</b>	<b>87 213,22</b>	<b>388,00</b>	<b>9 905 640,69</b>	<b>44,12</b>

## Attribution des marchés

### Collecte des déchets ménagers

Le contrat de collecte en porte-à-porte et apports volontaires des déchets ménagers en 3 flux (tri sélectif, verre et ordures ménagères résiduelles) a été lancé en deux lots pour un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les modifications majeures portent sur l'obligation pour le prestataire de collecter chaque commune sur la même journée et le découpage financier qui inclut une part fixe au nombre d'habitants et une part variable à la tonne collectée. Les fréquences n'ont pas changé, mais des modifications des jours de collecte ont été nécessaires pour lisser l'activité sur la semaine complète et améliorer la régularité des vidages au CVE.

#### Pour la CAPH :

collecte des OMR chaque semaine et collecte sélective + verre tous les 15 jours.

#### Pour la CCCC :

collecte des OMR chaque semaine, la sélective tous les 15 jours et le verre une fois par mois.

Le lot 1 – CAPH – a été attribué à la société COVED.  
Le lot 2 – CCCC – a été attribué à la société SUEZ.

### Collecte des encombrants

Le marché de collecte des encombrants a été relancé pour un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2018, en un seul lot pour l'ensemble du territoire de la CAPH et de la CCCC. Chaque commune doit être complètement collectée sur une seule journée. La fréquence est d'une fois par an pour l'ensemble des communes. **Le marché a été attribué à la société SUEZ.**

### Valorisation des bacs hors d'usage

Les bacs repris chez les usagers peuvent soit être reconditionnés lorsque leur état général le permet, soit détruits. **Une consultation a été lancée pour la valorisation des bacs hors d'usage et l'attributaire est la société SARPLASTIC.** Des enlèvements réguliers ont lieu au SIAVED.

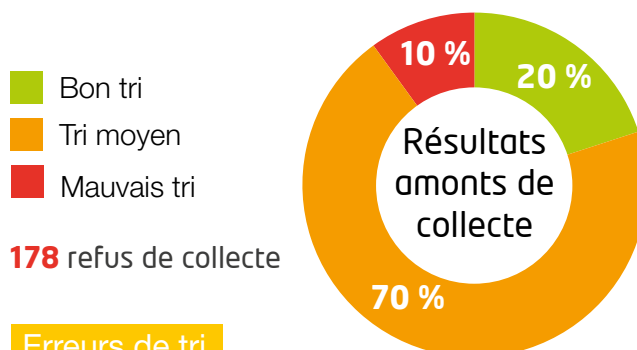
### Achat des sacs jaunes

La collecte des déchets valorisables, hors verre, est réalisée en sacs plastiques jaunes sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux. Le SIAVED a émis une consultation pour l'acquisition de ces emballages. **Le marché a été attribué à la société SOCOPLAST.** En 2017, 25 972 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués sur la ville de Saint Amand les Eaux.

## Les actions des ambassadeurs du tri sur la CAPH

Amonts de collecte	Actions	Adresses contrôlées
	21	1 867
Porte-à-porte	Nombre de foyers	Sensibilisés
	1 237	532
	Taux de réponse : 44 %	

	Interventions	Personnes sensibilisées
Sensibilisation des adultes	8	71
Sensibilisation scolaire	34	827
Sensibilisation extra-scolaire	7	145
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>1 043</b>



### Erreurs de tri

Plastiques non recyclables	Ordures Ménagères	Déchets de déchèterie	Verre
81%	13%	4%	2%

### Au total sur la CAPH :

**70 actions et 1 575 personnes sensibilisées**

## Faits marquants

### L'opération «Révis'ton bac»

Afin d'améliorer l'état des bacs et la qualité du tri, des opérations spécifiques sont mises en œuvre par le SIAVED sur les communes de moins de 1000 habitants. Ces opérations consistent d'une part à vérifier le tri des bacs sélectifs afin de sensibiliser les usagers et d'autre part de réaliser les réparations sur les poubelles (refixer ou remettre en place le couvercle, remplacer une roue...).

Un test a été réalisé sur la commune de Maulde en octobre 2017 et les opérations seront déployées sur l'ensemble des communes concernées sur 2018 et 2019.

#### Les résultats à Maulde

**170** poubelles réparées

**171** bacs contrôlés, dont **17** refus



Réparation de bacs par les agents

### Les bornes enterrées

Des points d'apport volontaire enterrés ont été mis en service cette année :

- Saint-Amand-les-Eaux : cité Cordonnier (12 bornes) et résidence Barbusse (22 bornes),
- Raismes : résidence Dubeaux (12 bornes),
- Denain : rue Taffin et Turenne (4 bornes),
- Denain : rue Merrheim (6 bornes).

### Des cloches à verre pour la CAPH

Le SIAVED a acquis 92 cloches à verre réparties sur le territoire de la CAPH en novembre 2017. Précédemment les cloches étaient louées à la société COVED en charge également de leur vidage.

### Les bons résultats du kiosque à verre

La performance du kiosque à verre implanté sur le parking du supermarché Carrefour à Denain est montée en puissance. Sur l'année 2017, les résultats sont les suivants :

- **1 076 731 emballages en verre** (bouteilles et bocaux) ont été collectés pour le recyclage soit 297.43 tonnes,
- **17 256 bouteilles** ont été reprises pour le réemploi par un brasseur soit 7.22 tonnes,
- **37 903 tickets de réduction** ont été émis pour un montant de **11 768.91 €**.



Le kiosque à verre de Denain

### Un nouveau fourgon

Le SIAVED a fait l'acquisition d'un fourgon de 20 m<sup>3</sup> équipé d'un hayon élévateur pour assurer les interventions de livraisons et réparations par les agents du service Bacs.



Un véhicule aux couleurs du SIAVED



# 4

## Les déchèteries

### Les déchèteries du SIAVED

Le Syndicat met à la disposition des habitants de ses trois collectivités adhérentes un réseau de 18 déchèteries.

Ce sont des espaces clos et gardiennés qui permettent aux habitants de déposer les déchets ne pouvant être collectés en porte-à-porte, en raison de leur nature, poids et volume. Elles sont donc spécialement aménagées pour accueillir les déchets et les trier selon leur nature dans des bennes ou locaux adaptés. Les déchets sont ensuite acheminés vers les bonnes filières de traitement ou de valorisation.

Le SIAVED exploite en régie l'ensemble des déchèteries. Suite à un contrat d'exploitation avec la société Suez-Malaquin, la déchèterie de Saint-Amand-les-Eaux est mise à disposition du SIAVED.

### Le règlement et les déchets acceptés

Le règlement, les horaires des déchèteries et la liste des déchets autorisés sont consultables en ligne sur [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr).

### Quelques chiffres clés

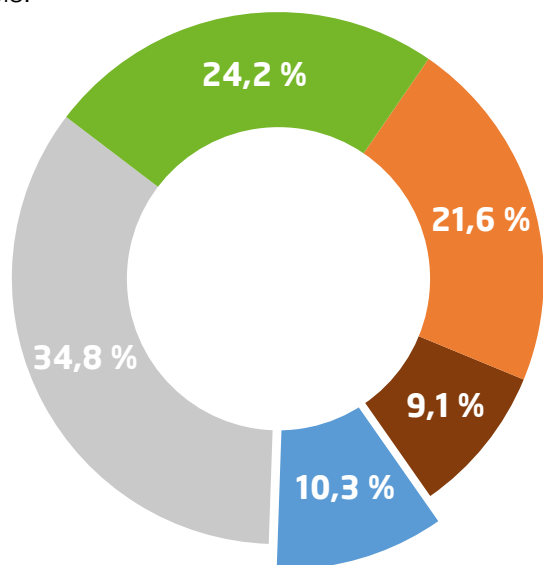
**71 308** tonnes de déchets collectés en déchèteries

Un réseau de **18** déchèteries

**3 464** tonnes de déchets collectés en déchèteries par les éco-organismes et les organismes de valorisation

## La valorisation matière, le recyclage

En 2017, 71 307,78 tonnes de déchets ont été collectés en déchèteries. Le schéma ci-dessous montre que les particuliers déposent principalement en déchèterie des gravats, des déchets verts, des encombrants et du bois.



34,8 % Gravats  
 24,2 % Déchets verts  
 21,6 % Encombrants  
 9,1 % Bois  
 10,3 % Autres types de déchets

### Autres types de déchets

- Ferrailles : 2 %
- Pneus : < 1 %
- DEEE : 2 %
- Cartouches d'encre : < 1 %
- Papiers / cartons : 1 %
- Huiles minérales : < 1 %
- Mobilier : 1 %
- Huiles végétales : < 1 %
- DDS : 1 %
- Piles : < 1 %
- Amiante : 1 %
- Lampes et néons : < 1 %
- Textiles : < 1 %
- Radiographies : < 1 %

Le tableau ci-contre détaille, selon le type de déchet, leur valorisation matière ainsi que les prestataires affiliés pour l'année 2017. Il tient compte des éco-organismes.

Type de déchet	Valorisation	
Gravats 24 820,6 t	100 % valorisé	
Déchets verts 17 278,35 t		
Huiles végétales 6,67 t		
Huiles minérales 93,24 t		
Pneus 213,71 t		
Textiles 170,44 t		
Mobilier 1 526,17 t		
Papiers / cartons 1 303,57 t		100 % recyclé
Ferrailles 1 396,90 t		
Piles 6,87 t		
DDS 481,51 t		
Bois 6 458,48 t	80 % recyclé	
Encombrants 15 433,59 t	20 % recyclé 80 % valorisation	
DEEE 1 459,83 t	Environ 80 % Environ 8 % Environ 12 %	
Lampes et néons 3,79 t		
Cartouches d'encre 9,70 t	Cartouches	
Radiographies 0,74 t	Granulés jouets...	
Amiante 643,62 t		

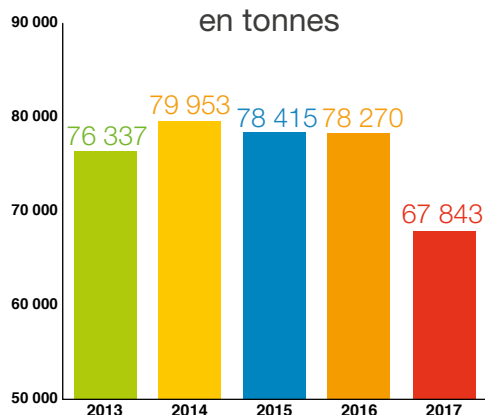
## et le réemploi

des matériaux	Lieu de traitement
Agrégats pour travaux publics	Suez RV Nord-Est / Suez Malaquin
Compost (valorisation agricole)	Suez RV Lourches / TVD / Hainaut Recyclage plateforme de compostage
Bio carburant	Quatra
Combustibles	Oilco
Terrains de jeu, revêtement routier, rechapage	Aliapur
Réemploi, isolant, pièces de tissu pour voitures	Le Relais (agrée par Éco - TLC)
Réemploi	Éco-Mobilier
Papier / carton	Suez RV Lourches TVD / Hainaut Recyclage
Outils ou fabrication de pièces moteur	Suez RV Lourches / Suez Malaquin
Gouttières, couverts, toitures, robinetterie...	Corepile
Valorisation énergétique	Saninord / Éco-DDS
(combustible, bois aggloméré, palettes, meubles), 20 % valorisation énergétique	Suez Malaquin / Suez RV Lourches / Depreux / Hainaut Recyclage
(palettes, combustibles), énergétique et enfouissement	Suez RV Nord-Est / Suez RV Lourches / TVD / Hainaut Recyclage
recyclé et en réemploi, en valorisation matière et énergétique, éliminé en installations spécialisées	Éco-systèmes
Lampes...	RECYLUM
d'encre, valorisation énergétique	LVL
pour l'industrie pétrolière, trames de vêtements de ski,	Recycl-M
Enfouissement	Suez RV Nord-Est

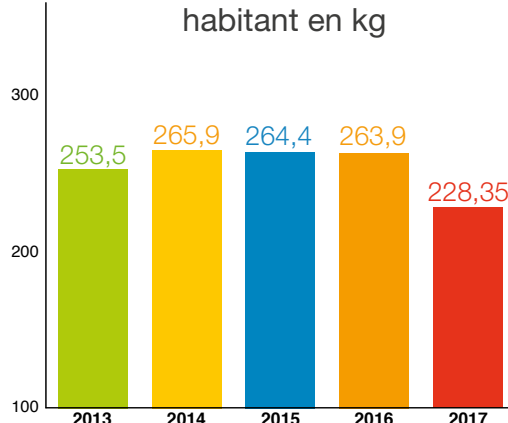
## Les coûts en déchèteries

Adhérents	Déchèteries	Tonnages sans éco-organismes	Coût total	Coût / Tonne (€)
CAPH	Denain	5 398,45	409 108,67	75,78
	Douchy-les-Mines	7 567,29	437 502,71	57,81
	Hérin	3 891,17	377 708,47	97,07
	Mortagne-du-Nord	3 215,14	355 442,12	110,55
	Neuville-sur-Escaut	4 934,24	371 188,89	75,23
	Saint-Amand-les-Eaux	6 133,83	505 661,43	82,44
	<b>TOTAL</b>	<b>31 140,12</b>	<b>2 456 612,29</b>	<b>78,89</b>
CCCO	Aniche	4 847,10	388 688,57	80,19
	Erre	6 055,49	507 159,95	83,75
	Pecquencourt	2 710,65	343 634,43	126,77
	Rieulay	4 120,30	528 120,70	128,18
	<b>TOTAL</b>	<b>17 733,54</b>	<b>1 767 603,65</b>	<b>99,68</b>
CCCC	Beauvois-en-Cambrésis	2 403,62	265 314,75	110,38
	Béthencourt	450,79	52 695,73	116,90
	Cattenières	613,88	63 530,60	103,49
	Caudry	6 529,60	567 560,27	86,92
	Clary	1 476,35	109 334,52	74,06
	Le Cateau-Cambrésis	3 107,92	350 279,83	112,71
	Maretz	420,19	54 745,26	130,29
	Saint-Aubert	3 967,44	370 389,57	93,36
<b>TOTAL</b>	<b>18 969,79</b>	<b>1 833 850,53</b>	<b>96,67</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>67 843,45</b>	<b>6 058 066,47</b>	<b>89,29</b>	

Tonnages annuels des déchèteries en tonnes



Ratio collecté en déchèteries par habitant en kg



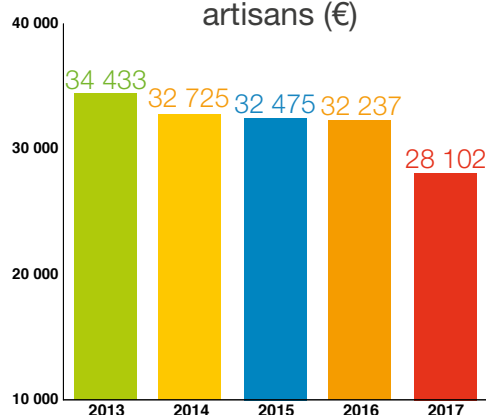


## Les recettes en déchèteries

### Les recettes des artisans par déchèterie

Adhérents	Déchèteries	Nombre de passages				Quantités reçues (m <sup>2</sup> ) 2017	Recettes (€) 2017
		2014	2015	2016	2017		
CAPH	Denain	51	49	42	41	63	1 775,00
	Douchy-les-Mines	294	224	109	50	70	1 970,00
	Hérin	-	12	15	27	32	900,00
	Mortagne-du-Nord	14	11	8	5	8	240,00
	Neuville-sur-Escaut	35	92	81	25	28	795,00
	<b>TOTAL</b>	<b>394</b>	<b>388</b>	<b>255</b>	<b>148</b>	<b>201</b>	<b>5 680,00</b>
CCCO	Aniche	53	30	51	76	92	2 602,50
	Erre	53	57	96	95	112,5	3 210,00
	Pecquencourt	-	-	13	14	18	492,50
	Rieulay	50	12	79	52	60,5	1 742,50
	<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>99</b>	<b>239</b>	<b>237</b>	<b>283</b>	<b>8 047,50</b>
CCCC	Beauvois-en-Cambrésis	65	30	67	99	125	3 585,00
	Béthencourt	-	-	-	-	-	-
	Cattenières	-	-	-	-	-	-
	Caudry	147	224	267	207	346	9 925,00
	Clary	-	1	4	3	3	90,00
	Le Cateau-Cambrésis	62	33	39	9	11,5	335,00
	Maretz	-	-	-	-	-	-
	Saint-Aubert	64	30	46	12	17	440,00
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	<b>321</b>	<b>423</b>	<b>330</b>	<b>502,5</b>	<b>14 375,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>913</b>	<b>808</b>	<b>917</b>	<b>715</b>	<b>986,5</b>	<b>28 102,50</b>	

### Évolution annuelle des recettes des artisans (€)



### Autres recettes liées à l'exploitation des déchèteries

Gisements	Tonnages	Recettes (€)
Ferraille	1 397	151 388,00
Cartons	1 303	64 201,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 700</b>	<b>215 589</b>

## Les éco-organismes partenaires

Pour certaines filières (D3E, ampoules, piles, DDS,...), le SIAVED collabore avec différents éco-organismes et organismes de valorisation.

Ils soutiennent et accompagnent le traitement, le recyclage des matières ainsi que les actions de communication à travers la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) s'appliquant aux émetteurs.



### Tonnages collectés par les éco-organismes

Adhérents	Déchèteries	Éco-système (D3E)	Corepile (piles)	Le Relais (textiles)	Quatra (huiles végétales)	Éco-Mobilier (meubles)	Éco-DDS (DDS)
CAPH	Denain	99,91	0,62	14,05	0,38	227,54	22,05
	Douchy	120,53	0,70	19,95	0,42	236,82	21,91
	Herin	67,26	0,62	9,12	0,39	27,54	17,38
	Mortagne	60,01	0,46	5,79	0,32		12,90
	Neuville	58,88	0,48	6,00	0,21	140,84	17,31
	Saint Amand	175,20		28,25		28,04	29,19
CCCO	Aniche	91,62	0,72	8,37	0,84	120,86	21,37
	Erre	100,71	0,77	14,44	0,59	194,30	23,55
	Pecquencourt	47,45	0,22	6,29	0,35		12,37
	Rieulay	81,06	0,71	10,56	0,49	150,51	18,53
CCCC	Beauvois	44,72		2,36			
	Béthencourt			0,86			
	Cattenières			1,68			
	Caudry	173,08	0,87	7,75	0,38	254,38	26,37
	Clary			1,24			
	Le Cateau	71,54	0,23	3,69	0,10	20,18	11,51
	Maretz			0,71			
St Aubert	83,39	0,47	6,05	0,45	125,16	13,65	
	TOTAL	1 275,36	6,87	147,16	4,92	1 526,17	248,08

## et organismes de valorisation

Éco-organisme	Type de soutien	Montant total du soutien (€)
Éco-systèmes (D3E)	Forfait montant/trimestre/point de collecte + montant / tonne collectée	88 090,09
Éco-mobilier (meubles)	% sur chaque tonne collectée (bois : 33%, ferraille et tout venant : 11%) env 60 €/tonne valorisée et 5 €/tonne enfouie	376 664,60
Éco-DDS (DDS)	Forfait : montant /an /déchèterie	19 160,05
Quatra (huiles végétales)	Montant à la tonne collectée	1 321,00
Recycl-M (radiographies)	Montant à la tonne collectée	202,00

## et les organismes de valorisation (en tonnes)

Aliapur (pneus)	Recylum (lampes et néons)	Recycl-M (radiographies)	Oilco (huile de moteurs)	Gecco (huiles de fritures)	LVL (cartouches d'encre)	TOTAL
10,86	0,21	0,11	7,76	0,00	0,29	383,79
14,15	0,26	0,14	8,35	0,00		423,23
6,12	0,25	0,15	4,99	0,00	0,86	134,67
11,16	0,18		3,75	0,00	0,69	95,25
7,34	0,27	0,17	5,89	0,00	0,71	238,10
	0,56			0,00	4,18	265,42
19,11	0,24		8,04	0,00	1,04	272,20
14,70	0,38	0,15	9,26	0,00	0,66	359,51
7,08			6,99	0,00	0,39	81,13
8,45	0,52	0,00	6,48	0,00	0,50	277,81
5,31	0,14			0,00		52,53
				0,00		0,86
				0,00		1,68
26,24	0,36		11,98	0,00		501,42
				0,00		1,24
11,18	0,22		4,27	0,00		122,92
				0,00		0,71
16,58	0,20		5,51	0,00	0,40	251,86
158,27	3,79	0,74	83,27	0,00	9,70	3 464,33



# 5

## Le traitement des déchets

### Plusieurs filières de traitement

Le SIAVED assure l'intégralité du traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 113 communes de son territoire. Selon leur type, les déchets sont valorisés au sein de différentes filières de valorisation :

- la valorisation matière des emballages ménagers (emballages en carton, verre, plastique, aluminium et acier,...), des déchets issus des déchèteries...
- la valorisation organique avec le compostage des déchets verts,
- la valorisation énergétique par incinération au sein de notre Centre de Valorisation Énergétique (CVE) des Ordures Ménagères et des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) pour produire de l'électricité et de la chaleur,
- la mise en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) des déchets ultimes (résidus d'incinération, gravats, encombrants non valorisés, refus de tri,...).

### Quelques chiffres clés

**88 099** tonnes de déchets incinérés

**78 362** tonnes de déchets incinérés produites par les habitants

**243 357,2** tonnes de vapeur produites

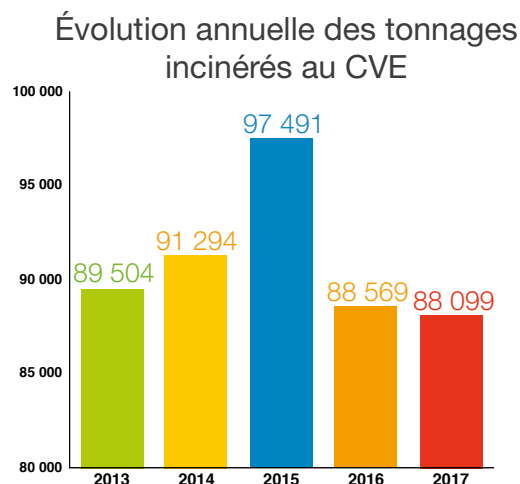
**34 273** Mégawatt-heures (MWh) d'électricité produite

## Le Centre de Valorisation Énergétique

Construit en 1977 et transformé en 2005, le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) situé sur la commune de Douchy-les-Mines est la propriété du SIAVED. Cette installation valorise les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Jusqu'à 88 000 tonnes peuvent être incinérées par an.

### L'incinération des déchets

Incinération des déchets	Tonnages 2017	Évolution 2016/2017
OM issues de la CAPH	32 708,96	- 3,44 %
OM issues de la CCCO	16 249,14	+ 7,47 %
OM issues de la 4C	14 499,80	- 4,64 %
OM issues du SYMEVAD	1 246,34	- 24,80 %
APPORTEURS PRIVÉS	5 956,05	+ 29,03 %
ECOVALOR	1 372,24	+ 1 024,59 %
<b>Ordures Ménagères (OM) incinérées</b>	<b>72 032,53</b>	<b>+ 1,97 %</b>
DASRI	4 347	+ 3,27 %
Refus Collecte Sélective (DICS)	3 018,80	- 15,60 %
Refus encombrants déchèteries + porte-à-porte (DICS-E)	7 805,80	- 11,28 %
Déchets Entreprises Privées	895,64	- 33,01 %
Autres déchets incinérés	16 067,24	- 10,38 %
<b>TOTAL CVE de Douchy-les-Mines</b>	<b>88 099,77</b>	<b>- 0,53 %</b>
OM issues des adhérents valorisées au CVE de Saint-Saulve (ECOVALOR)	11 886	+ 26,03 %



### Faits marquants

Pour protéger de la chaleur les parois internes des fours et des chaudières, elles sont revêtues de bétons réfractaires. L'évolution des caractéristiques des déchets et l'augmentation de la température du foyer ont conduit à la détérioration non habituelle de certaines parties qui sont plus sollicitées et plus fragiles que d'autres (enfournement et nez de voûte juste au-dessus de foyer). Il a fallu recourir à d'autres technologies que celles habituellement utilisées dans le domaine.

Lors d'une livraison, le fournisseur avait déposé du carbonate de sodium au lieu du Bicarbonate de sodium, utilisé pour le traitement des fumées issues de l'incinération des déchets. Ce dernier n'ayant aucun effet sur les polluants, il a fallu arrêter l'installation pour remplacer le produit et revenir à la normale. Le SIAVED et Cideme ont intégralement été dédommagés.

### Travaux

- Instrumentations et mise en place d'une nouvelle régulation de la combustion (avec installation de caméra thermique pour le suivi de la combustion). Le rendement de l'installation en sera amélioré.
- Remplacement des extracteurs à mâchefers des fours. Le SIAVED a fait le choix de nombreuses options et améliorations qui n'existaient pas sur les existants : augmentation de la section de passage, ajout de trappe de ringardage et d'une deuxième porte latérale, ajout d'un capteur de niveau pour gérer efficacement l'extinction...
- En septembre 2017, mise en place de la démarche ISO 50 001 (Système de Management de l'Énergie) et obtention de la certification. Cette norme internationale vise l'amélioration de la performance énergétique et aide les entreprises pour une gestion méthodique de l'énergie.

## La valorisation énergétique et matière

### La cogénération

Grâce à l'incinération des déchets non recyclables ou non compostables, le CVE produit de l'électricité depuis 2004 et alimente depuis 2014 un Réseau de Chauffage Urbain (RCU) : on parle ainsi de cogénération.

### La production d'électricité

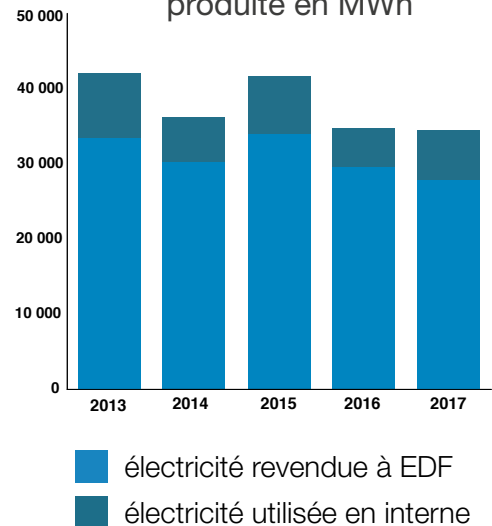
La chaleur issue de la combustion des déchets est récupérée et transformée en vapeur surchauffée puis envoyée dans un Groupe Turbo-Alternateur (GTA).

20 % (6 729 MWh) de l'électricité produite par l'incinération des déchets est utilisée par le SIAVED en interne. Le reste, soit 80 % (27 744 MWh), est revendu à EDF. Pour 2017, 34 273 MWh ont été produits (cf graphique ci-contre).

### La production de chaleur

La chaleur envoyée dans des échangeurs thermiques est redistribuée via le Réseau de Chauffage Urbain (RCU) vers la ville de Douchy-les-Mines. En 2017, 18 061 MWh ont été produits.

Évolution annuelle de l'électricité produite en MWh



### Les chiffres du RCU

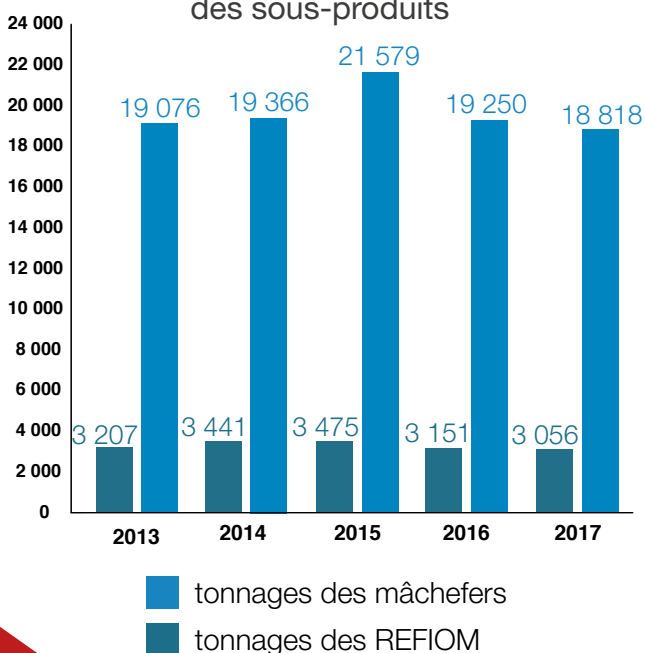
**2,6** km de réseau

**20** sous-stations

**1 485** logements fournis en chaleur

### La valorisation matière

Évolution annuelle des tonnages des sous-produits



### Les REFIOM

Les REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères) sont issus :

- des cendres liées au dépoussiérage des fumées et des chaudières,
- de la neutralisation des gaz de l'incinérateur.

Ce sont des résidus toxiques qui après stabilisation sont utilisés en soutènement et remblais en mines de sel.

### Les mâchefers

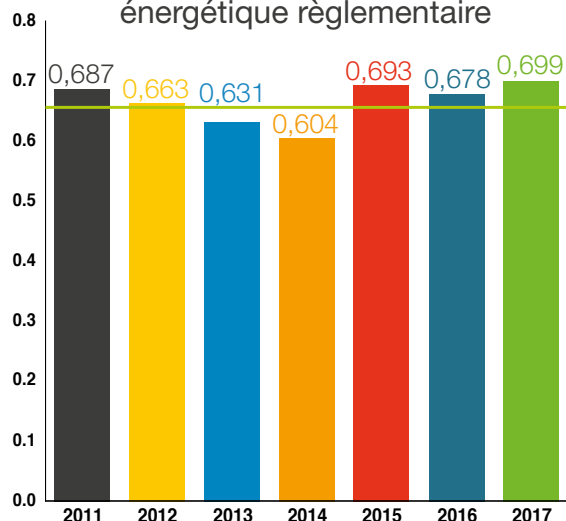
Ces résidus non dangereux issus de l'incinération des Ordures Ménagères sont récupérés en sortie des fours et évacués par les extracteurs. Ils sont refroidis à l'eau avant d'être envoyés vers une plateforme de maturation extérieure. Après récupération des métaux ferreux et non ferreux, ils sont valorisés en techniques routières.

## La performance énergétique du CVE

Est considérée comme installation présentant une performance énergétique de niveau élevé toute installation dont le résultat de l'évaluation réalisée en application du présent arrêté est supérieur ou égal à 0,65 (ligne verte dans le graphique ci-contre).

Le calcul de la performance suivant la Formule des douanes détermine la performance énergétique globale de l'installation sur le principe du ratio des Énergies Sortantes (production électricité, chaleur) / Énergies Entrantes (déchets).

Évolution annuelle de la performance énergétique règlementaire



## Les mesures de prévention environnementale

Afin de respecter les normes règlementaires, un ensemble de contrôles a été mis en place. Pour vérifier que les polluants ont été éliminés avant la sortie en cheminée, des analyses sont réalisées en continu et enregistrées (dioxines). Le SIAVED effectue également des mesures en semi-continu sur l'impact environnemental du CVE et ponctuelles à la cheminée (air ambiant, sol...).

Le CVE dispose d'un système de traitement performant qui épure les fumées émises dans l'atmosphère : les résultats sont tous en dessous du seuil limite fixé à 100 picogrammes/m<sup>3</sup> (pg/m<sup>3</sup>).

mesures des rejets	Ligne 1	Ligne 2
en continu à la cheminée	bon	bon
en semi continu des dioxines et furanes	bon	bon
ponctuelles/règlementaires la cheminée	bon	bon
dans l'air ambiant	bon	bon
des retombées atmosphériques	bon	bon
dans les sols	bon	bon

## Les indicateurs financiers

		Tonnages 2017 (t)	Coûts HT du marché (€)
PART FIXE			2 755 598
PART VARIABLE	OM	72 033	1 484 704
	DMB et DICS	11 721	249 434
	DASRI	4 347	234 277
	Bicarbonate	1 694	0 *
	REFIOM/Mâchefers	21 874,52	0 *
Coût d'exploitation général (hors investissement)			4 744 013
OMR incinérées à Écovalor			1 038 856

	MWh vendus	Recettes HT (€)
Électricité	27 744	1 879 488
RCU	18 061	378 703
<b>TOTAL</b>	<b>45 805</b>	<b>2 258 191</b>

\* Depuis le 1er janvier 2015, les prix d'exploitation du bicarbonate et des REFIOM sont à la charge de l'exploitant

## La collecte sélective

### La valorisation matière de la collecte sélective sur la CAPH et la CCCC

	CAPH 158 661 hab.			CCCC 65 874 hab.			Total 224 535 hab.		
	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab.	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab.	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab.	Recettes (€)
PET clair	735,18	4,63	119 748,00	255,16	3,87	42 042,74	990,34	4,41	161 790,74
PET foncé	122,72	0,77	6 177,84	38,46	0,58	1 951,32	161,18	0,72	8 129,16
PEHD	273,62	1,72	9 105,92	73,36	1,11	1 556,38	346,98	1,55	10 662,30
<b>Total plastique</b>	<b>1 131,52</b>	<b>7,13</b>	<b>135 031,76</b>	<b>366,98</b>	<b>5,57</b>	<b>45 550,44</b>	<b>1 498,50</b>	<b>6,67</b>	<b>180 582,20</b>
E.M.R.	1 366,84	8,61	108 766,97	653,96	9,93	51 689,21	2 020,80	9,00	160 456,18
E.L.A.	63,57	0,40	317,85	40,68	0,62	203,39	104,25	0,46	521,24
Gros de ma- gasin	2 179,93	13,74	109 105,95	913,99	13,87	45 632,40	3 093,92	13,78	154 738,35
J.R.M.	2 562,88	16,15	306 963,72	916,32	13,91	108 063,53	3 479,20	15,50	415 027,25
<b>Total papier carton</b>	<b>6 173,22</b>	<b>38,91</b>	<b>525 154,49</b>	<b>2 524,95</b>	<b>38,33</b>	<b>205 588,53</b>	<b>8 698,17</b>	<b>38,74</b>	<b>730 743,02</b>
Acier	426,49	2,69	50 417,35	156,01	2,37	19 233,56	582,50	2,59	69 650,91
Aluminium	22,18 T	0,14	8 497,22	3,73	0,06	1 389,31	25,91	0,12	9 886,53
<b>Total métaux</b>	<b>448,67</b>	<b>2,83</b>	<b>58 914,57</b>	<b>159,74</b>	<b>2,42</b>	<b>20 622,87</b>	<b>608,41</b>	<b>2,71</b>	<b>79 537,44</b>
<b>Total verre</b>	<b>4 871,81</b>	<b>30,71</b>	<b>114 487,55</b>	<b>2 503,65</b>	<b>38,01</b>	<b>58 835,85</b>	<b>7 375,46</b>	<b>32,85</b>	<b>173 323,40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 625,22</b>	<b>79,57</b>	<b>833 588,37</b>	<b>5 555,32</b>	<b>84,33</b>	<b>330 597,69</b>	<b>18 180,54</b>	<b>80,97</b>	<b>1 164 186,06</b>

Coût du marché de traitement pour la collecte sélective : 3 212 279 €

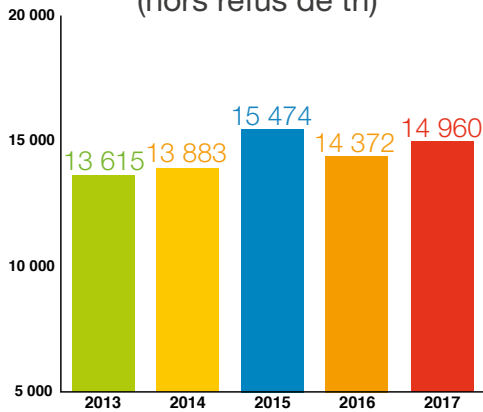
### Le traitement des propres et secs et du verre collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

	Source	Traitement	Tonnages traités 2017	Ratio par an et par habitant (kg)
Propres et secs (emballages, papiers et cartons)	CAPH	Tri et valorisation matière	10 004	63,05
	CCCC		3 624	55,01
	CCCO		4 351	59,96
	dont Refus de tri	Valorisation énergétique	3 019	10,16
	<b>TOTAL</b>		<b>17 979</b>	<b>60,51</b>
Verre	CAPH	Tri et valorisation matière	5 472	34,49
	CCCC		2 661	40,39
	CCCO		3 235	44,58
	<b>TOTAL</b>	<b>11 368</b>	<b>38,36</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>29 347</b>	<b>98,78</b>	

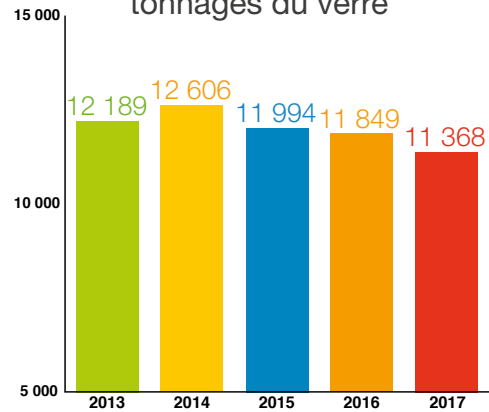


Les déchets recyclables sont acheminés vers un centre de tri : Malaquin-Suez à Saint-Amand-les-Eaux ou Suez-RV (ex-Recydem) à Louches pour les emballages et encombrants, Hainaut Recyclage à Denain uniquement pour les encombrants.

Évolution annuelle des tonnages des propres et secs (hors refus de tri)



Évolution annuelle des tonnages du verre



## La valorisation des déchets de la collecte sélective

Valorisation issue de la collecte sélective sur la GAPH \*



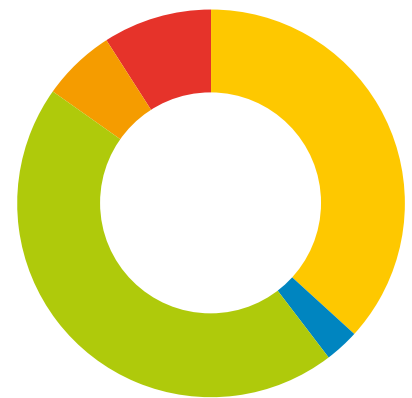
Plastique	7,27 %
Papier / carton	39,66 %
Métaux	2,88 %
Verre	31,30 %
Refus	18,88 %

Valorisation issue de la collecte sélective sur la CCCC \*



Plastique	5,77 %
Papier / carton	39,69 %
Métaux	2,51 %
Verre	39,35 %
Refus	12,68 %

Valorisation issue de la collecte sélective sur la CCCO \*\*



Plastique	6,13 %
Papier / carton	36,77 %
Métaux	2,86 %
Verre	45,16 %
Refus	9,08 %

\* Collecte effectuée par le SIAVED

\*\* Collecte effectuée par la CCCO

## Les encombrants, déchets verts et l'enfouissement

### Le traitement des encombrants et déchets verts collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

#### Encombrants

Les habitants produisent des déchets qui ne peuvent pas être collectés lors des collectes traditionnelles. Ces objets trop volumineux ou trop lourds, s'ils ne peuvent pas être apportés en déchèterie alors peuvent être collectés en porte-à-porte d'après un calendrier pré-établi.

#### Déchets verts

Les déchets verts, une fois collectés, sont envoyés en plateforme de compostage : Recydem à Lourches, Terralys à Naves, Hainaut Recyclage à Denain ou la plateforme de Traitement et Valorisation des Déchets (TVD) à Fresnes-sur-Escaut. Ils sont transformés en compost, qui sert d'amendement organique à l'agriculture, conformément aux normes NFU-44-051.

	Source	Tonnages traités 2017	Ratio par an et par habitant (kg)
Encombrants	CAPH	2 314	14,6
	4C	855	12,98
	CCCO	2 064	28,44
	TOTAL	5 233	17,61
Déchets verts	CAPH	252	1,59
	4C	0	0
	CCCO	5 797	79,89
	TOTAL	6 049	31,07

Coût du marché de traitement pour les déchets verts : 178 060 €.

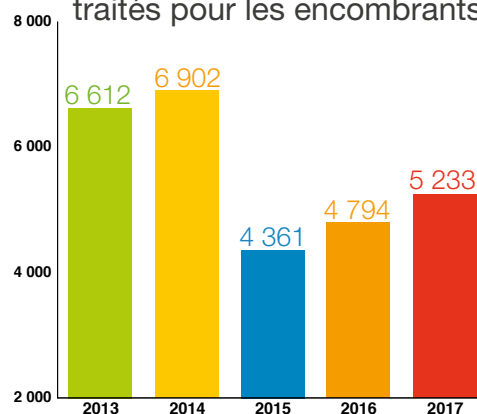
Coût du marché de traitement pour les encombrants : 344 589 €.

#### L'enfouissement

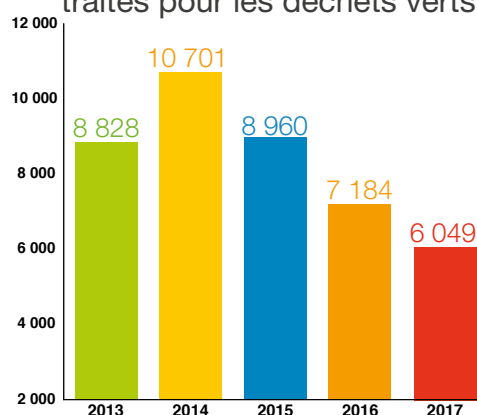
Les résidus d'incinération, les gravats, les encombrants non valorisés, rebuts de déchèteries... sont stockés dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND).

Pour traiter ces déchets utiles, le SIAVED fait appel à un centre privé de stockage situé à Lewarde (Recyclage Valorisation Nord-Est). L'amiante est quant à elle dirigée vers l'ISDND de SUEZ à Hersin-Coupigny.

Évolution annuelle des tonnages traités pour les encombrants



Évolution annuelle des tonnages traités pour les déchets verts



Type de déchet	Tonnages 2017	Ratio par an/hab. (kg)	Coût du marché (€)
Encombrants porte-à-porte	2 374	7,99	235 845
Encombrants déchèteries	6 235	20,99	623 659
Ordures Ménagères	6 603	22,22	515 303
TOTAL	15 212	51,20	1 374 807



# 6

## La sensibilisation et l'information

### Informer et sensibiliser le public

Axe fort, la communication écrite ou de terrain est un aspect essentiel à la réussite d'une opération de gestion collective des déchets. Elle doit permettre d'informer et de sensibiliser divers publics comme les habitants, les partenaires, les élus...

Tout au long de l'année, le SIAVED véhicule son image grâce aux nombreuses animations menées sur le territoire.

### Quelques chiffres clés

3 publications périodiques

Une centaine d'articles dans les médias

3 nouveaux films institutionnels

## La communication écrite et les outils

### Déclinaison de la charte graphique

En 2017, le SIAVED a décliné la nouvelle charte graphique sur l'ensemble de ses supports de communication :

- signalétique intérieure et extérieure des bâtiments,
- signalétique routière pour indiquer les déchèteries ainsi que le siège du SIAVED,
- flocage de la flotte de véhicules,
- publications périodiques (SIAVED Infos, Lettre du SIAVED, ...),
- documents divers (flyers, affiches...).



Un véhicule aux couleurs du Syndicat

### Le site internet du Syndicat

Le site Internet est le seul outil sur le Web. Cet espace est mis à jour régulièrement au fil de l'activité du Syndicat : changement d'horaires des déchèteries, informations sur les nouveaux projets...

Le site, devenu obsolète, le service communication a réalisé un diagnostic et une consultation d'entreprises en vue de mettre en ligne un nouveau site Internet plus intuitif en début d'année 2018



## Les parutions écrites périodiques

3 publications périodiques sont réalisées en interne : la lettre du SIAVED, le SIAVED Infos et le rapport d'activités annuel.

### Rapport d'activités annuel

Le rapport d'activités du SIAVED est présenté chaque année en comité syndical. Ce rapport tient compte des normes en vigueur de présentation pour dresser une photographie exhaustive des activités du syndicat et présenter les principaux indicateurs.

### Lettre du SIAVED

Cette publication est diffusée à l'ensemble des élus (Maires, Conseillers municipaux, Présidents d'intercommunalités, Conseillers communautaires, délégués du SIAVED) des 113 communes et est éditée à 3 700 exemplaires.

La distribution est intégralement réalisée par le service communication du SIAVED. L'objectif est d'informer dans la plus grande transparence l'ensemble des élus sur l'actualité et les projets majeurs pilotés par les équipes du syndicat. Ce document vient à l'appui des différentes informations transmises notamment à l'occasion des comités syndicaux.

Au cours de l'année 2017, 2 parutions ont été faites en mai et décembre.



### SIAVED Infos

Pour chaque numéro, le SIAVED Infos est édité à plus de 124 000 exemplaires et diffusé par un prestataire extérieur à l'ensemble des foyers et partenaires du SIAVED.

Y sont relatées les actualités de l'année relatives à la gestion des déchets (réduction, collecte, traitement déchets) et au fonctionnement de ses installations. C'est un outil majeur qui permet de sensibiliser les usagers aux impacts environnementaux dans la gestion quotidienne de leurs déchets.

Les sujets relatifs à la prévention des déchets, la modernisation des déchèteries et du CVE sont au cœur des sujets traités dans ces 4 pages. Cette année deux parutions ont été réalisées en mars et en juillet.



## Autre publication : calendriers de collecte 2018

Le service communication du SIAVED a conçu et réalisé en 2017 les calendriers de collecte 2018 pour les habitants de la CA de La Porte du Hainaut et la CC du Caudrésis-Catésis. Cet outil informe sur les jours de collecte des bacs d'Ordures Ménagères, de tri sélectif, du verre,...

De plus, le SIAVED diffuse des documents d'information grand public et outils pour faciliter les gestes de réduction des déchets (compostage, gaspillage alimentaire, cartable sain...) et de tri.

Tous les documents sont disponibles sur demande et téléchargeables sur le site Internet [www.siated.fr](http://www.siated.fr).



## Relations presse

Le service communication a renforcé tout au long de l'année sa stratégie à destination des médias pour assurer au Syndicat et à l'action de ses élus une meilleure visibilité auprès du grand public. Une conférence de presse a notamment été organisée le 3 juillet 2017 afin d'informer la presse locale des projets futurs.

Au total, ce sont plus d'une centaine d'articles réalisés tout au long de l'année (environ 2 par semaine).

Thème	Nombre d'articles
Pass'Déchets	32
Vie institutionnelle	16
Chaîne DASRI	16
Opération poules	16
Compostage	11
Autres	8

## Communication audiovisuelle

Le SIAVED a réalisé trois films présentés lors de divers animations et événements :

- Mise à jour de la présentation du Centre de Valorisation Energétique du SIAVED co-réalisé avec l'exploitant TIRU,
- Réalisation d'un film promotionnel sur les mâchefers en partenariat avec la société SUEZ,
- Adaptation du film de promotion sur les vertus du compostage de l'Association les Compostioles.

De plus, le SIAVED a créé deux séquences filmées présentées lors de la Cérémonie des vœux sur les métiers au sein du Syndicat.



## Les évènements

Le service communication du SIAVED réalise tout au long de l'année des actions de communication à destination du grand public et des élus.

### Les vœux 2017

Le jeudi 25 janvier se tenait la cérémonie des vœux du SIAVED à l'Imaginaire à Douchy-les-Mines.

Sur le thème galactique, plus de 450 personnes ont assisté à la présentation rétrospective de l'année 2017 et des projets futurs.



Le Président, Charles Lemoine, lors de la cérémonie

### Les commissions communication / prévention

Cette année se sont déroulées deux commissions «Information, communication et prévention» au sein du SIAVED, afin de faire le point sur les actions de communication et de prévention du syndicat.

La commission du 15 février concernait principalement le plan de communication 2017 ainsi que le budget. La commission du 30 novembre était axée sur le suivi du programme d'action «Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage» et le bilan qualitatif et financier de la stratégie de communication.

### Le salon Made in Hainaut

Le SIAVED a participé pour la troisième fois au salon Made in Hainaut organisé par La Porte du Hainaut. Cet évènement a rassemblé plus de 310 entreprises et plus de 5 000 visiteurs professionnels à Arenberg Creative Mine. Deux jours qui ont permis au SIAVED de mettre en avant son savoir-faire en terme de gestion des déchets, de valoriser ses actions et de développer son réseau.

A cette occasion, le service communication a élaboré un stand composé d'une banque d'accueil, de panneaux d'informations, de films...



Le stand prêt à accueillir les visiteurs

### Le Comité de Suivi

Le SIAVED a mis en place en avril 1999 une instance consultative : le Comité de Suivi. Il accueille toutes les personnes soucieuses de leur environnement et de l'amélioration de leur cadre de vie.

À l'origine organisé pour permettre aux associations locales de suivre l'évolution des travaux du CVE, la consultation des acteurs s'est étendue ensuite à la plateforme de compostage des déchets verts et fermentescibles ainsi qu'au Centre de Tri des Emballages Ménagers de Suez RV (ex Recydem) à Louches.

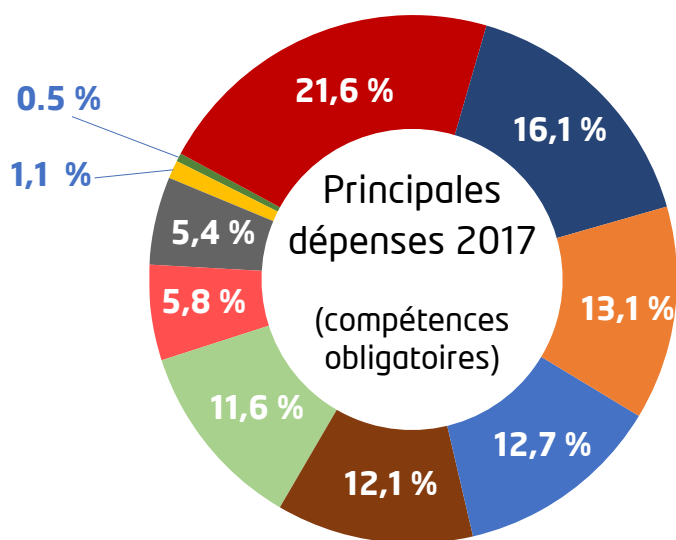
Le comité de suivi s'est rassemblé le 15 mai. Au programme : présentation du rapport d'activités et du suivi de l'impact environnemental.

# 7

## Les finances et les marchés publics

Pour une approche simplifiée et claire, les données reprennent les principales dépenses et recettes réelles réalisées au cours de l'année 2017, qui ne tiennent pas compte des opérations d'amortissement, des flux entre les budgets...

### Compétences obligatoires : dépenses 2017

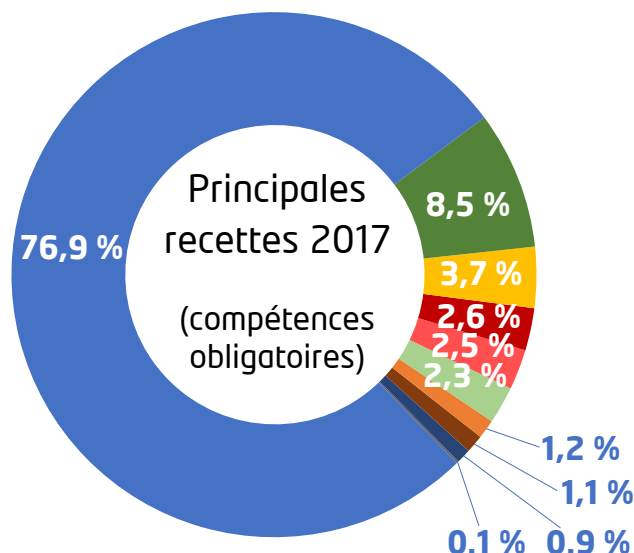


Dépenses (compétences obligatoires)	Montant total (€)
■ Fonctionnement du CVE (y compris taxes foncières)	5 741 570,42
■ Remboursement emprunts capital et intérêts	4 271 982,19
■ Déchèteries	3 479 735,42
■ Personnel	3 371 427,25
■ Tri des recyclables	3 204 008,31
■ Investissements budget principal et budget annexe	3 090 338,85
■ Délestages autre CVE et mises en CET	1 553 683,45
■ Divers / Fonctionnement	1 431 730,34
■ Traitement des encombrants collectés en porte-à-porte	295 077,83
■ Traitement des déchets verts collectés en porte-à-porte	136 146,54



## Compétences obligatoires : recettes 2017

Recettes (compétences obligatoires)	Montant total (€)
■ Participation des adhérents	20 447 032,00
■ Vente d'énergie	2 258 191,03
■ Déchets Hospitaliers	996 344,09
■ Apports OM et DMB	692 812,65
■ Éco-organismes et valorisation + artisans	657 154,68
■ Participation budget collecte	611 138,90
■ FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA)	310 774,68
■ Participations diverses	294 329,25
■ Subvention ADEME	234 516,30
■ Divers (composteurs, poules, pass'déchets,...)	37 462,40

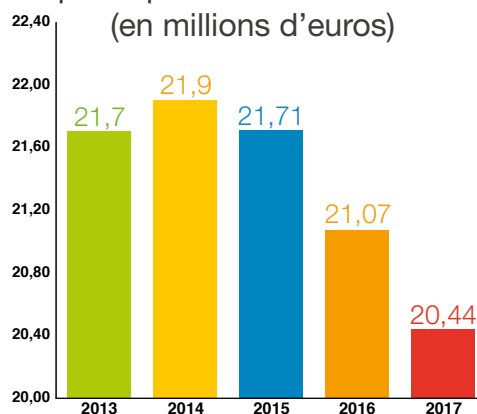


### La participation des adhérents

Depuis 2015, la participation des adhérents a diminué. En 2016, une 1ère baisse de 3 % a été opérée. Une nouvelle baisse a de nouveau pu être effectuée en 2017.

Pour 2017, la participation des adhérents s'élève à 68,82 €, contre 71,08 € en 2016 et 73,28 € en 2015.

Évolution annuelle de la participation des adhérents (en millions d'euros)



## Compétence optionnelle :

Collecte des déchets ménagers et assimilés pour la CA de La Porte du Hainaut et la CC du Caudrésis-Catésis

### Dépenses 2017

Fonctionnement (cotisations collecte, bornes enterrées...) **10 856 591,23 €**

Investissements (achat de bacs, pièces détachées, bornes...) **530 022,78 €**

### Recettes 2017

Participation des collectivités (CAPH et CCCC) **9 432 800,00 €**

Soutien Éco-Emballages et vente des matériaux **3 113 471,04 €**

## Les marchés publics

Date d'attribution	Objet	Titulaire	Durée	Mode de procédure	Montant TTC (€)
01/02/2017	Fourniture et entretien des mobiliers métalliques et des bennes amovibles – Secteur Nord du SIAVED	G.F.I.M.	2 ans	MAPA	Voir BPU
01/02/2017	Contrat d'assurances « Dommages aux biens »	GRAS SAVOYE	1 an	MAPA	23 001,10
09/03/2017	Acquisition de quatre copieurs	FAC SIMILE		MAPA	21 489,50
14/03/2017	Marché de petits travaux de VRD sur les installations du SIAVED	Lot 1 : EIFFAGE Lot 2 : SORRIAUX		MAPA	Voir BPU
17/04/2017	Collecte des déchets ménagers et assimilés sur une partie du territoire de la CAPH	COVED	6 mois	AOO	3 602 502,00
16/05/2017	Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des déchets recyclables propres et secs	SOCOPLAST	4 ans	MAPA	56,50 € le mille
18/05/2017	Acquisition d'un fourgon pour le Service Collecte	COQUIDE		MAPA	40 780,22
15/06/2017	Etude et optimisation du montage technico-économique pour la création d'un réseau de chaleur vers Denain	SCHAEFFER HEXA OCTANT		MAPA	29 700,00
16/06/2017	Mission de contrôle pour la construction du nouveau siège administratif	SOCOTEC		MAPA	14 334,00
29/06/2017	Collecte des déchets ménagers et assimilés sur la CAPH et la 4C	Lot 1 : COVED Lot 2 : SUEZ	5ans +1+1	AOO	45 936.254,00 16 086.312,00
29/06/2017	Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau siège administratif	GENERATION 3 ARCHI- TECTES		AOO	353 808,00
03/07/2017	Acquisition d'un fourgon pour le Service Technique du SIAVED	RENAULT		MAPA	27 381,89
03/07/2017	Mission d'audit des contrats d'assurances	BACS			6 300,00
12/07/2017	Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un réseau de chaleur sur le site du SIAVED Logistique	VERDI		MAPA	9 810,00
12/07/2017	CVE – Mission d'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un traitement des oxydes d'azote	INGEVALOR		MAPA	33 000,00
20/07/2017	Aménagement des bureaux du SIAVED Logistique	PATRIARCA		MAPA	107 753,40

18/08/2017	Acquisition d'un véhicule électrique pour le Service Prévention	RENAULT RETAIL GROUP		MAPA	22 009,45
25/08/2017	CVE – Mesures environnementales dans le cadre de l'interprétation du milieu	KALI'AIR		MAPA	61 932,00
28/08/2017	Fourniture et entretien des espaces verts du SIAVED	BARBET	2 ans	MAPA	Voir BPU
19/09/2017	Travaux de peinture des bureaux du SIAVED Logistique	SREP		MAPA	20 109,24
25/09/2017	Fourniture et pose d'une alarme au SIAVED Logistique	SOFRATEL		MAPA	8 732,60
28/09/2017	Collecte des encombrants sur les territoires de la CAPH et de la 4C	SUEZ RV VALENCIENNES	3 ans	AOO	376 558,52
28/09/2017	Fourniture et mise en place de deux kiosques de collecte automatique d'emballages	BOREAL ECO-CIR		AOO	243 026,40
01/10/2017	Marché de contrôle périodique réglementaire 2017-2020	SOCOTEC	4 ans	MAPA	Voir BPU
02/10/2017	Marché de transfert des bungalows du SIAVED vers le SIAVED Logistique	BATILOC		MAPA	39 600,00
26/10/2017	Acquisition d'un copieur	FAC SIMILE		MAPA	14 431,20
31/10/2017	Acquisition d'une licence 5CL MD2 CATAA MECHANICAL DESIGN2	DASSAULT SYSTEME			22 129,20
07/11/2017	Mission AMO pour le développement des modes alternatifs de collecte et valorisation des encombrants en habitat vertical	VIAREP	3 ans		15 000,00
20/11/2017	Mission d'évaluation des impacts et des modalités opérationnelles d'une adhésion de la CCPS	PUBLIC IMPACT MANAGEMENT		MAPA	27 090,00
20/11/2017	Mission d'actualisation des perspectives financières du SIAVED	PUBLIC IMPACT MANAGEMENT	1 an	MAPA	13 860,00
24/11/2017	Mission CSPS pour la construction du nouveau siège administratif	Laurence LEFEVRE			6 600,00
29/11/2017	Mission CSPS pour la construction d'une déchèterie à Walincourt/Selvigny	Laurence LEFEVRE			2 779,20
07/12/2017	Assurances du SIAVED	Lot 1, 2 et 5 : SMACL Lot 3 : Perigny Hotton Associés Lot 4 : XL Assurances		AOO	20 630,26 2 558,03 2 631,81 16 175,60 1 037,88
08/12/2017	Transfert des déchets ménagers et assimilés émanant de la 4c	Lot 1 SUEZ LOT 2 CONSILLE	5 ans	AOO	293 628,00 Voir BPU
20/12/2017	Traitement des gravats collectés sur les déchèteries de la zone Sud du SIAVED	SUEZ RV NORD EST	1 an	MAPA	12 € la tonne

**A3P** - Initié en 2010, le réseau A3P, piloté par l'ADEME, regroupe les Animateurs de Plans et Programmes de Prévention des Déchets (PPP), de Programmes Locaux de Prévention (PLP) et les Territoires lauréats du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG).

**ADEME** - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

**Apport volontaire** - Mode de collecte sélective consistant à porter, par l'habitant, les matériaux triés en vue du recyclage dans les conteneurs appropriés qui sont situés dans des lieux publics.

**Centre de tri** - Installation où l'on effectue un tri d'affinage sur des éléments issus des collectes pour les séparer par matériaux.

**Cogénération** - Production de vapeur et d'électricité à partir de la chaleur récupérée à l'issue de la combustion des déchets.

**Collecte sélective** - Collecte des déchets déjà triés par les usagers en vue de leur recyclage.

**Compost** - Matière fertilisante composée principalement de combinaisons carbonées d'origine végétale, fermentées ou fermentescibles, destinées à l'entretien ou à la reconstitution du stock de la matière organique du sol.

**Centre de Valorisation Énergétique (CVE)** - Usine d'incinération des ordures ménagères avec valorisation de l'énergie.

**Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)** - Déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire (Article R1335-1 du code de la santé publique).

**Déchets Diffus Spécifiques (DDS)** - Qui présentent un danger pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Ces déchets nécessitent un traitement adapté et ne peuvent, en aucun cas, être collectés avec les ordures ménagères. Ils doivent absolument être déposés en déchèterie.

**D3E ou DEEE** - Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

**Déchet** - Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou bien meuble abandonné, ou que son propriétaire destine à l'abandon.

**Déchets Industriels Banals (DIB)** - Déchets issus des industries qui peuvent être traités dans les mêmes installations que les ordures ménagères.

**Déchets ultimes** - Déchets non valorisables, résidus issus du traitement des déchets "qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux" (loi du 13 juillet 1992).

**Déchets ménagers** - Déchets produits par l'activité domestique quotidienne des ménages (ordures ménagères, encombrants, déchets spéciaux à caractère nuisant, déchets de jardin, déchets d'automobiles...).

**Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** - Les DMA comprennent les OMR, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries.

**DMB** - Déchets Ménagers Banals.

**Déchèterie** - Lieu aménagé, d'accès gratuit pour les particuliers, qui recueille les déchets encombrants et autres déchets ménagers spéciaux et toxiques.

**DICS** - Déchets Indésirables de la Collecte Sélective.

ELA - Emballage de Liquide Alimentaire.

Encombrants - Déchets des ménages trop volumineux pour être collectés en porte-à-porte.

FCTVA - Fonds de Compensation pour la TVA.

Gravats - Débris de démolition.

GTA - Groupe Turbo-Alternateur.

Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) - Endroit où sont stockés les déchets ultimes qui ne peuvent pas être recyclés ; anciennement CET (Centre d'enfouissement technique).

JRM - Journaux, revues et magazines.

Mâchefers - Résidus issus de l'incinération des déchets.

Mégawattheure (MWh) - Production pendant une heure d'une puissance d'une centrale de production.

Ordures Ménagères (OM) - Déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages.

Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) - Les OMA sont constituées des OMR et des déchets de la collecte sélective.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) - Déchets restant après la collecte sélective.

PàP - Porte-à-porte.

Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) - Programme ayant pour objectif la prévention des déchets, et mis en place par les collectivités territoriales responsables de la collecte et/ou le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Polyéthylène haute densité (PEHD) - Utilisé notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, fûts, conteneurs, tuyaux, tubes, poubelles, ... Ce polymère est un thermoplastique, ce qui permet d'envisager un recyclage matière.

Polyéthylène Téréphtalate (PET) - Matière plastique principalement utilisée pour la fabrication de bouteilles, flacons, pots, films et feuilles, fibres, ... De la famille des thermoplastiques, il est recyclable.

Recyclage - Réintroduction des matières d'un déchet dans son propre cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première.

REFIOM - Résidus des fumées des usines d'incinération des ordures ménagères comprenant des résidus de dépoussiérage et des résidus de la neutralisation des fumées.

Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) - La Responsabilité élargie du producteur (REP) s'inspire du principe du "pollueur-payeur". Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, prennent en charge tout ou partie de la gestion de ces déchets.

SYMEVAD - SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets.

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) - Programme mis en place par le Ministère de l'Environnement, et dont fait partie le SIAVED, sur la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets.

Traitement - Ensemble de procédés visant à transformer les déchets pour notamment en réduire dans des conditions contrôlées le potentiel polluant initial, et la quantité ou le volume, et le cas échéant assurer leur recyclage ou leur valorisation.

Traitement des déchets - Réduction, après collecte, du potentiel polluant des déchets et du flux de déchets par compostage, recyclage ou incinération avec récupération d'énergie.



A series of horizontal dotted lines for writing notes, filling the majority of the page.


A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



# SIAVED

Producteur de Ressources

Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation  
et d'Élimination des Déchets  
2bis Route de Lourches  
59282 DOUCHY-LES-MINES

 N° Vert 0 800 775 537

[www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)